# CANDIDATS.

**POUR MAIRE:**

M. l'Editeur,

Veuillez annoncer que M. A. D. CROSSMAN, est candidat pour la place de MAIRE, à la prochaine élection et sera soutenu par la

MASSE DES VOTANS.

☞ Messrs les Editeurs de l'*Abeille*,

Veuillez annoncer que M. E. MONTEGUT, le maire actuel, est candidat à cette même place pour la prochaine élection

**POUR RECORDER:**

*Recorder – Première Municipalité.*

☞ FRÉDÉRIC BUISSON sera soutenu sans distinction de partis comme RECORDER de la Première Municipalité, par un grand nombre de votans *Whigs et Démocrates.*

M. l. Editeur,

Veuillez annoncer que M. JOSEPH GENOIS est candidat pour la place de *Recorder* de la Première Municipalité et qu'il sera soutenu par

UN GRAND NOMBRE DE VOTANS.

*MM. les Editeurs de l'Abeille,*

☞ Veuillez annoncer que M. A. VIAVANT, est candidat à la place de Recorder pour la Troisième Municipalité.

**POUR JUGE-DE-PAIX:**

☞ Nous sommes autorisés à annoncer que M. MANUEL CRUZAT est candidat à la place de JUGE DE PAIX, dans la première municipalité.

☞ M. l'Editeur.—Veuillez annoncer que M. GEORGE Y. BRIGHT est candidat pour la place de juge-de-paix de la Seconde Municipalité.

☞ M. l'Editeur.—Veuillez annoncer que M. O. P. JACKSON est candidat à la place de JUGE DE PAIX, dans la première municipalité.

M. l'Editeur.

☞ Veuillez annoncer que M. ADOLPHE MAZUREAU est candidat pour une place de Juge de Paix dans la Première Municipalité.

☞ MM. les Editeurs.—Veuillez annoncer que M. LOUIS LAROQUE TURGEAU est candidat à la place de Juge de Paix de la 1ère municipalité.

☞ MM. les Editeurs.—Veuillez annoncer que M. ALPHONSE CANONGE est candidat à la place de juge de paix, dans la Troisième Municipalité.

M. l'Editeur.

☞ Veuillez annoncer que WILLIAM ANDRY est candidat pour une place de juge de paix dans la Première Municipalité, et qu'il sera soutenu par

SES AMIS.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer M. JULES LAMBERT comme candidat à la place de juge de paix, dans la Première Municipalité.

☞ MM. les Editeurs de l'Abeille.—Veuillez annoncer dans votre estimable journal, que M. JOSEPH MATHIEU MAUREAU avocat, est candidat à une des places de juge de paix de la Première Municipalité et qu'il recevra le vote unanime de

TOUS SES AMIS.

CONSEIL GÉNÉRAL.

CANDIDATS DE LA PREMIÈRE MUNICIPALITÉ.

GUSTAVE CRUZAT. FELIX MAXENT.
THEODORE ZACHARIE. LOUIS SERGI.

Le ticket suivant sera soutenu par la majorité des votans.

CONSEIL GÉNÉRAL.

*Troisième Municipalité.*

MM. J. F. BARTOLETTY, I. S. HOLDEN,
A. GUIBERT, L. DUVERNAY.

**POUR ALDERMAN:**

LUCIEN HERMANN. JACKSON DUPLESSIS.
RICHARD HAGAN. P. SHIELDS.

Le ticket ci-dessus, pour une ré-élection de ces aldermen, pour représenter le premier district de la première municipalité, sera soutenu par les votans du dit district sans distinction de parti.

☞ MM. les Editeurs.—Veuillez annoncer que M. ORRAN BYRD, est candidat comme *Alderman* pour représenter le premier district de la première municipalité, et qu'il sera soutenu par

NOMBRE DE VOTANS.

*Pour Aldermen second district première Municipalité.*

NICOLAS GUERIE. EDOUARD FORSTALL.

☞ M. l'Editeur.—Veuillez annoncer que M. P. DEVERGES sera soutenu comme candidat à la place d'Alderman, pour représenter au Conseil le troisième district de la Première Municipalité, par

UN GRAND NOMBRE D'ÉLECTEURS.

☞ M. l'Editeur. Veuillez annoncer que M. J. L. FABRE, comme candidat à la place d'Alderman du 4ème District de la Première Municipalité.

☞ MM. les Editeurs.—Veuillez annoncer le Dr. THOMAS comme candidat pour représenter le troisième district au Conseil de la première municipalité.

☞ M. l'Editeur. Veuillez annoncer M. AUGUSTE REUSSÉ comme candidat à la place d'Alderman du 3ème District de la Première Municipalité.

☞ M. l'Editeur. Veuillez annoncer que M. F. CORREJOLLES est candidat comme Alderman du quatrième district de la Première Municipalité.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer M. LOUIS SERÉ comme candidat à la place d'Alderman pour le quatrième district de la Première Municipalité.

M. l'Editeur de l'Abeille.

Veuillez annoncer M. E. GIQUEL, comme candidat à la place d'Alderman, pour représenter le 4ème district de la première municipalité.

UN GRAND NOMBRE DE VOTANS.

☞ MM. les Editeurs.—Veuillez annoncer MM. EMILE WILTZ et ADOLPHE DUPRÉ, comme candidats pour représenter le cinquième district, première Municipalité, dans le Conseil de Ville.

*Majorité.*

☞ M. l'Editeur. Veuillez annoncer que M. J. B. CROZAT est candidat à la place d'Alderman pour représenter le 5e District au Conseil de la 3me municipalité.

UN GRAND NOMBRE DE VOTANS.

☞ M. l'Editeur de l'Abeille. Veuillez annoncer M. L. LIVAUDAIS, comme candidat à la place d'Alderman pour représenter le quatrième district de la Troisième Municipalité.

*Aux Editeurs de l'Abeille.*

☞ MM. Veuillez annoncer dans votre estimable journal que M. MANUEL ANDRY, est candidat pour une ré-élection à la place d'Alderman pour représenter le troisième district au Conseil de la Troisième Municipalité, et qu'il sera soutenu par

SES NOMBREUX AMIS.

☞ M. l'Editeur. Veuillez annoncer dans votre estimable journal que le ticket ci-après sera soutenu pour aldermen de la 3me municipalité:

PREMIER DISTRICT.

FERGUS GARDERE.
F. A. BONNEVAL.

SECOND DISTRICT.

JOHN SHELTER CALDWELL.

TROISIÈME DISTRICT.

ALBERT PIERNAS Jr.
F. S. WILTZ.

QUATRIÈME DISTRICT.

GEO. MAHÉ.

**POUR GREFFIER:**

☞ Nous sommes autorisés à annoncer que M. ARMAND GUYOL est candidat à la place de GREFFIER d'une des Cours de District, et qu'il sera soutenu par

SES NOMBREUX AMIS.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer que M. A. E. BIENVENU est candidat pour la place de greffier de la Cour de District No. trois, du ler. district judiciaire.

M. l'Editeur.

Veuillez m'annoncer comme candidat à la place de Greffier d'une des Cours de District qui doivent être créées par la législature actuelle.

SAMPSON BLOSSMAN.

☞ *MM. les Editeurs.* Veuillez annoncer dans votre journal que JOHN WATKINS Esq., est candidat pour greffier d'une des Cours de District qui seront organisées par cette Ville. DES AMIS.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer M. RENÉ H. BRUNET comme candidat pour la place de Greffier de l'une des cours de district qui seront créées par la Législature.

☞ *M. l'Editeur.*—Permettez nous, par l'intermédiaire de votre journal, de recommander au peuple de la Nouvelle-Orléans comme digne de son suffrage, M. MARTIN DURALDE, notre ancien concitoyen, pour remplir la place de greffier de l'une des Cours de District.

PLUSIEURS VOTANS.

☞ M. WILLARD se présente comme candidat à la place de *Greffier* de la Cour de District No. 2 du premier district judiciaire, à la prochaine élection.

☞ *MM. les Editeurs.*—Veuillez annoncer dans votre estimable journal, que M. J. B. FORRESTER MAXENT, actuellement député-greffier de la Cour de Paroisse, est candidat comme GREFFIER d'une des Cours sous la nouvelle Constitution, il sera soutenu par

SES NOMBREUX AMIS.

A MM. les Editeurs de l'*Abeille*

Veuillez annoncer que M. LOUIS J. COIRON est candidat pour la place de GREFFIER dans une des Cours de District, selon qu'elles seront organisées d'après la nouvelle Constitution, et qu'il sera soutenu par

SES NOMBREUX AMIS.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer que M. RIVIÈRE GARDERE est candidat pour une place de greffier dans une des Cours de District.

☞ Messieurs les Editeurs de l'*Abeille*, voudront bien annoncer dans leur journal, W. A. NOTT, comme candidat pour la place de Greffier, d'une des Cours de District.

☞ *MM. les Editeurs.* Veuillez annoncer dans votre estimable journal, que M. ROSEMOND DE ARMAS est candidat à la place de GREFFIER d'une des Cours de District, et qu'il aura le vote de

TOUS SES AMIS.

☞ *MM. les Editeurs,*—Veuillez annoncer dans votre journal, qu'ALFRED ROUSSEAU est candidat pour la place de GREFFIER d'une des Cours de District, et qu'il sera soutenu par

NOMBRE D'AMIS.

Messrs. les Editeurs,

☞ Veuillez annoncer dans votre estimable journal que M. HENRY PEYCHAUD sera soutenu comme candidat à la place de Greffier d'une des Cours de District,

PAR SES NOMBREUX AMIS.

☞ *MM. les Editeurs:*—Veuillez annoncer dans votre estimable journal que M. A. DREUX est candidat à la place de GREFFIER d'une des Cours de District, et sera soutenu par

SES NOMBREUX AMIS.

Messieurs les Editeurs,

Veuillez annoncer dans votre estimable journal que M. PIERRE MONTREUIL BERTIN sera soutenu comme candidat à la place de greffier d'une des Cours de District,

PAR SES NOMBREUX AMIS.

# MARCHANDISES.

[illegible]

Pique blanc, dito en couleur, qualité [illegible]

Jaconnat imprimé nouveaux dessins [illegible]

Balzorine, Organdi, Palmiriennes, [illegible]

Mouchoirs batiste unis, dito avec ourlets à jours,

Mouchoirs batiste brodés garnis en valenciennes, mouchoirs chollet; parapluies pour hommes, [illegible] parapluies pour dames; bas de soie, noirs; dito floselle;

Gants soie, noirs; dito floselle; dito filet,

Mitaines filet, noires et blanches; crêpe noir et blanc,

Echarpes barège, noires; dito en mousseline laine,

Voiles barège, noirs et verts,

Voilettes, dentelle France et Bruxelles, noires et blanches

Desindes ou guinghams, français et écossais,

Bretagne, platilles, toile d'Irlande, Toile de Paris et estoupille, toile à drap de 6/4 et 10/4, et russie blanche,

Indienne Merimack bleu indigo,

Dito fond blanc pour le printemps,

Mousseline suisse unie, dito à carreaux,

Mousseline brodée au tambour et aux crochets, pour rideaux, brin fil à moustiquaire, uni et à carreaux,

Pitre de Manille, pour jupes; crinoline en pièces pour jupes, jupes crinoline, toutes faites de 5 lés,

Damiers à carreaux rouges et bleus pour rideaux,

Barège noir et vert en pièce, barège imprimé pour robes

Perkale blanche depuis $1 25 la pièce jusqu'à $4,

Perkale à doublure en couleurs assorties,

Lasting ou prunelle noirs et en couleurs,

Services de table, damassés et unis, serviettes blanches et grises; ouvrés de Russie, dito œil de perdrix,

Imitation mouchoirs madras; mousseline laine, noire en 3/4 et en 5/4, étamine et alpaca noir;

Coutil fil blanc, dito en couleurs; toile grise, et coutil gris; pommade et crême de Perse.

Ainsi qu'une infinité d'articles trop longs à détailler.

16 mars D. B. MACARTY, 238 Bourbon

**O. TALAMON,**

44, Rue de Chartres.

REÇOIT par le Queen Victoria, du Havre:—Chapeaux de paille, bord simple, pour hommes, chapeaux de paille, bord double, do; do do dits de montagne, do; do do pour enfans, numéros assortis; do do pour bambins, do; cotonnade française, dessins nouveaux; coutil français pur fil, couleur, do do pur fil blanc; prunelle noire 1re qualité; mérinos noir français; gants vrai filet noirs et blancs; gants filet Egytien, noirs et blancs; gants filet d'Ecosse blancs; mitaines filet, longues, à doigts et sans doigts, noires et blanches; mouchoirs batiste d'Ecosse, à ourlets et rivières; mouchoirs toile blanche, bon marché; rubans taffetas noirs assortis de numéros.

En magasin d'importation récente:—Bretelles de toutes qualités, mouchoirs imitation madras; rubans de satin, assortis, foulards des Indes, bas et chaussettes coton; chemises en couleur; gants de coton blanc et couleurs; chapeaux flambards; mouchoirs de batiste en fil; capsules; agrafes; peignes, corne, écaille, ivoire et buffle; jupes crinoline; boutons soie, os, métal, lasting et jais; boutons de nacre, collier jais et corail; bracelets noirs et couleur; tabatières de toutes sortes; galon fil; galon coton; coulisse fil; ganses soie et poil de chèvre; cordons pour montres; ciseaux; couteaux; canifs; cordons à souliers, brosses à habits, à dents, à tête, à ongles et à barbe; baleines pour corsets et pour robes; ombrelles pavoline, polka; savons français, de toutes qualités; miroirs de toutes sortes; couverts en composition; cuillers en fer battu; cuillers à café; cuillers à soupe; eau de cologne; eau de lavande ambrée: essences assorties; lunettes, verres blancs, bleus et verts;

Pour cordonniers, veaux cirés, fil, galon, noir et bouteux; lacets;

Pour les amateurs de pêche—seines de toutes dimensions, éperviers, lignes à pêche, &c. 2 m

**CHAUVIN ET LEVOIS,**

68, RUE DE CHARTRES,

OFFRENT à vendre, en debarquement des navires Leonidas, Queen Victoria, et Meganticook, venant du Havre, un assortiment de marchandises de saison telles que

Chapeaux paille d'Italie, pour enfans;
" " pour cadets;
" " pour hommes;
" modes, pour femmes;
" feutre gris pour hommes;

Mérinos noir Paturle Lupin & Co.,

Coutils fil, haute nouveauté,

Gants et mitaines filet noir et blanc;

" fil d'Ecosse pour hommes et femmes;

Bretelles Polka et sans couture, nouveaux genres.

Châles et écharpes de Barège assortis, crêpe assorti de couleurs, rubans satin assortis No 1 à 12, dito taffetas noir No 1 à 16; taffetas gommé, lasting noir; mouchoirs batiste, brodés et unis, éventails de toutes sortes; parapluies et ombrelles soie; jupons crinoline; coutil pour corsets.

En magasin d'importation récente!—Bretelles assorties, foulards soie, madras, gants de soie et coton, chemises de couleur, indienne pour rideaux, canevas, laines à broder, corsets de toutes qualités, cravattes taffetas et satin, lacets soie, bourses soie et coton, articles de jais, boutons de chasse bronzés, boutons soie, os, et métal, ciseaux, couverts en fer et composition, agrafes, baleine et anneaux de rideaux, peignes de tous genres, brosses à dents et à cheveux, eau de cologne, savons, extraits d'odeurs, poudre parfumée, plumeaux, &c. 10m

**L. M. RICHARD,** 33 rue de la Douane,

OFFRE à vendre en gros les articles reçus par les navires Meganticook et Coraica, du Havre

5 caisses jaconats Sulfus, Mieg & Co, dessins de cette saison.

2 do mérinos, drap d'été noirs, gros verts et bleu, Nemours.

1 do mouchoirs batiste à ourlets et à baguettes.

7 do mousselines blanches, suisse, à carreaux, brochées et brodées.

do rideaux en pièces, très riches.

do coutil fantaisie à très bas prix. 16 mars

**ARTICLES NOUVEAUX ET ELEGANS.**

NOUS avons actuellement en magasin un grand et bel assortiment d'articles convenables pour faire des PRÉSENS. En outre, nous en recevrons d'autres par chaque arrivage de paquebots. Au nombre de ces articles se trouvent

Boîtes à ouvrages et nécessaires, incrustés, très élégants, boîtes à odeur, secrétaires portatifs, miroirs à toilette, éventails très riches, à manche d'ivoire, et de perle; idem en plumes, soie et papier, boîtes à cartes en argent, perle, coquillages, velours &c. ridicules pour dames, et bourses, nouveau et joli genre, portefeuilles en papier mâché, élégamment peints; papeterie d'un goût exquis, étuis et boîtes à odeur, en ormoulu, de tous les genres possibles, accordéons, boîtes à musique jouant des ouvertures; porte-crayons et dés en or et argent, épingles d'or en boîtes d'argent, beaux couteaux et rasoirs, des manufactures de Crooke, Rogers &c. &c. porte-bouquets, paniers à toilette, éponges noires et jais, or et fer de Berlin; ornements pour la tête; broches, colliers, bracelets &c., parfumerie, cosmétique, savon et pommade, peignes et brosses de toute genre, cannes montées en or et en argent; jolis parasols, articles de librairie, jeux en boîtes, jeux d'échecs, de backgammon &c. à vendre en gros et en détail, par

GUION & Co.

5 mars Encoignure St. Charles et Canal

MARCHANDISES DE PRINTEMPS.

**C. YALE Jr.**

No. 13, RUE DE CHARTRES.

Nouvelle-Orléans.

VIENT de recevoir par les derniers arrivages, un grand et complet assortiment de marchandises de PRINTEMPS, sur quelles il invite l'attention particulière des Marchands de cette ville et de la campagne.

Son assortiment consiste en partie des articles suivants:

Jaconat et Organdis français.

Barège nouveau genre, Balzorines et Gingas.

Robes brodées pour bal, en Tarlatane et Mousseline suisse.

Bottines et Satin riche pour robes, pour Chapeaux et Florence en couleur.

Gros de suisse noir, et tout bleu, soie d'Italie.

Toiles d'Irlande, toiles à draps, nappes et serviettes damassées.

RUBANS POUR CHAPEAUX ET BONNETS, TAFFETAS ET SATIN, un assortiment complet.

Crêpe et crêpe lisse, noir et couleur.

Barège vert, et voiles de différents genres.

BOMBAZINES ET ALPACCA.

Aussi un grand assortiment de MARCHANDISES BLANCHES, DENTELLES, TOILES, BRODERIES, &c &c, aussi un complet assortiment d'articles pour MODISTES, CHAPEAUX ET PAILLE DE TOUT GENRE.

Fleurs artificielles, FRANÇAISES ET AMÉRICAINES.

Tient aussi constamment en vente, GANTS ET MITAINES de toute espèce, et qualité.

Bas de laine, filoselle, coton et soie.

Jupons crinoline, rayé et façonné.

SCHALES ET CRAVATTES fantaisie, et une grande variété de marchandises, tenu dans ce genre.

C. Y. Jr. recevra par chaque navires, de nouvelles marchandises de saison, achetées aux ENCANS DE NEW YORK. 3fev

A VENDRE à des prix réduits pour clore diverses consignations

2 caisses étoffe à moustiquaires blanche et à carreaux, 10 verges à la pièce; 4 balles domestique écrue; 4 caisses Britannias ayant droit au drawback; 4 caisses fil à coudre pour tailleurs, patente; 6 caisses listons fil, ayant droit au drawback, 4 caisses toile à drap 5/4, 6/4, 10/4 et 11/4, 9 caisses mousseline blanche assortie; 1 caisse cols brodés; 2 caisses linge de table en fil; 5 caisses mouchoirs de batiste, 2 caisses mouchoirs madras; 5 caisses coutil uni et de fantaisie, à vendre par SMITH BRYAN,

9 mars 20, Douane

P. & J. LACOSTE, 105, Royale,

OFFRENT à vendre en debarquement des navires Queen Victoria et Léonidas, venant du Havre:—Un assortiment de marchandises de saison telles que jaconats imprimés et chinés, haute nouveauté, batiste d'Ecosse, nouveaux dessins, soieries petite et grande largeur, pour robes, écharpes et mantilles; mousseline de laine noire, grande et petite largeur; barège couleurs, noir et blanc; guinguamp rayé et à carreaux; cols brodés de toutes qualités et dans les goûts les plus nouveaux; corsets ordinaires, fins, extra-fins, de toutes façons; mouchoirs batiste, brodés, garnis dentelle, à rivière, à ourlets, imprimés, en pièces, cols &c. &c. voilettes blanches et noires; dentelles blanches noires et valenciennes; gants en soie noire et en couleurs, pour hommes et femmes; gants et mitaines en filet, châles en barège, nouveauté, en soie, gros grains et fichus, do.; cravates en batiste et jaconats, haute nouveauté, en soie façonnée, satin, taffetas &c.; rubans en satin et en taffetas, divers numéros; parfumeries superfines, telles que savons onduceux, crême de savons à la rose, aux amandes &c.; pommades superfines, hygiénique en pots de porcelaine, élixir dontalgique, huile suffine, huile macassar; extraits d'odeurs, sachets, eau de Cologne, de fleurs d'oranger et de lavande, crême de Perse, poudre à poudrer et un assortiment complet de parfumeries ordinaires. Toujours en mains: Un assortiment de bretelles, bourses, boutons nacre, en os, jais, soie, crinoline, en fil pelés et à grilles, boutons doubles pour chemises de toutes façons, bas en soie noire et en coton, gris, noirs et blancs, rubans de fil de tous numéros, lacet blanc et noir, chemises françaises en toile et en perkale, chaussettes en fil et en coton, agrafes, épingles, aiguilles, fil français, gilets en flanelle tricotée, caleçons et bonnets en coton blanc.

Aussi—Pour modistes: rubans pour chapeaux, laiton, sparterie, collettes et paille. 9 mars

REÇU par le navire Wabash, de New York, et à vendre à bas prix

Draps d'été noir, extra fin; Bretagne;

Mousseline Suisse unie;

do do damassée pour rideaux;

Serges soie, noires;

Rubans soie, à franges pour chapeaux;

do taffetas et satin, noirs, No. 1/4 à 12;

Echarpes barèges, blanches et couleurs assorties,

Coutil fil blanc, uni, belle qualité;

Indienne, dessins nouveaux; Cotonnade à pantalons;

Gants en coton, noirs, blancs et couleur, pour homme et femme; Bas coton bleus, bas gris;

Chemises tricotées, blanches et unies;

Agrafes et aiguilles de Warren;

Un assortiment de bourse en soie;

Dentelle soie noire riche; do coton noire;

Arabian fils, fantaisie pour vestes;

300 pièces brin fil 4/4;

500 do do coton 3/4, 9 yards.

5 mars DUFOUR, DURAND & Co, 35, Chartres.

**ASSORTIMENT DE PRINTEMPS**

LOISON & SILVESTRE viennent de recevoir par les navires Jessore, Alberta et Sultana, un assortiment de marchandises américaines, françaises et anglaises, très convenables pour la saison, tels que: mérinos façonné pour pantalons, mérinos 20 chaînes pour habits, coutil anglais, blanc, pur fil, foulards assortis de grandeur et qualité, cravates gros du Rhin et italiennes, cravates à coulants fantaisie pour l'été, cravates jaconat et soie, légère, bretelles américaines et françaises, bretelles anglaises, coton, tricot blanc et soie, blanche, chemises de peau coton blanc et écru, extra fines, chemises de peau, soie, mérinos et flanelle, caleçons coton blanc, de peau, soie, flanelle et mérinos, caleçons toile et coton écru, extra fins, gants fil d'Ecosse et filécru, gants soie, épais, noirs, écrus et couleurs, chaussettes coton écru, blanc et bleu, chaussettes extra fines à coins de soie, chaussettes pour enfans, coton écru, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, chaussettes extra fines, angola, coton et laine, chemises blanches devants en toile, ordinaires et mode, chemises de couleur, françaises et américaines, chemises toile et devants en toile, fines et extra fines, chemises jingas pur fil, parapluies de coton, montés en rottin et baleine, listados pur fil 180 et 240, soie à coudre par demi livres, chaussettes fil blanc et écru, à vendre pour la nuit, à vendre par LOISON & SILVESTRE,

2 mars 36 Chartres

*Marchandises Sèches.*

**FETTER & BOYD,**

No. 70, RUE GRAVIER,

VIENNENT de recevoir un très grand et élégant assortiment de MARCHANDISES DE PRINTEMPS, d'un nouveau goût, telles que:

Linons, jaconat de fantaisie, mousseline imprimée, balzorine, guingham-mousseline, barège noir et de fantaisie, indiennes excellentes d'un nouveau style, cotonnade bleue, à carreaux et imitation gings, drilling, denims, craukies, étoffes rayées à chemises, gings à tablier, coutil blanc, lison à moustiquaire, draperies, soie et coton à drapé, [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible]

Le tout sera mis en vente à très bon marché pour [illegible]

# [illegible]

[illegible] 2 avril 1846.

[illegible] représentation de

**LES MARTYRS,**

Grand opéra en quatre actes et neuf-tableaux, de Scribe, musique d'Halévy.

Cet ouvrage sera orné de tout son spectacle.

Cinq décors peints par Devèlle; costumes nouveaux venus de Paris, Marche triomphale du Proconsul Sévère.

☞ On commencera à 7 heures.

**AU MAGASIN FASHIONABLE,**

RUE DE CHARTRES No. 123.

LES soussignés reçoivent par les navires Queen Victoria et Leonidas, du Havre, leur assortiment de Marchandises de printemps et d'été. Leur associé CORDEVIOLLE, maintenant à Paris, a porté les plus grands soins aux choix des NOUVEAUTÉS les plus récentes. L'attention des amateurs est sollicitée respectueusement pour les marchandises suivantes:

POUR HABITS.

Drap réduit noir, bronze, bleu, cap-de-Maure et autres couleurs de mode;

Cachemirettes Extra de toutes couleurs;

Mérinos de toutes les nuances.

POUR PANTALONS.

Casimirs d'été, grande nouveauté, noir, bleu et couleurs de mode;

Mérinos unis et façonnés, noir et couleurs de mode;

Coutils anglais et français, blanc et couleurs de mode, à dessins très variés, dernières nouveautés, provenant des meilleures fabriques.

POUR GILETS.

Bazin anglais, blanc extra fin; Bazin français, couleurs de mode, nouveaux dessins, à raies, à carreaux et cachemire de toutes les nuances;

Soies pour gilets d'été, de dessins assortis;

Cravates de batiste d'Ecosse croisée, nouveau genre;

Foulards vrai *coro*, dessins nouveaux;

Caleçonade toile à corsets;

Gants desoie de toutes couleurs, de fil écru, de fil d'Ecosse, &c.; Bretelles de soie, &c.

12 mars CORDEVIOLLE & LACROIX.

**No. 58, RUE DE CHARTRES.**

LES soussignés informent leurs amis et habitués, qu'ils viennent de recevoir par les navires Monument, et Maria Cleaves, les marchandises ci-après:

Coutil français et anglais, blanc et en couleur, dernier goût, pour pantalons;

Bazin pique, dit Feliciana, blanc et en couleur, dernier goût, pour gilets,

Mérinos noir et en couleur, pour habits et levites,

Drap de dame, anglais, noir et en couleur, pour levites,

Chaussettes en coton, anglaises,

Chemises françaises et cols de chemises,

Cravates en mousseline, françaises,

Bretelles françaises, en soie élastique.

Tapis de billard &c. &c.

Ils tiennent aussi un grand assortiment d'autres marchandises, qu'ils confectionneront, sur demande, dans le dernier genre de Paris.

25 mars L. A. & W. BARBARIN.

**NOUVEAUTÉS LITTÉRAIRES,**

LIBRAIRIE DE Vve. HEBERT,

140, RUE DE CHARTRES.

OLD NICK & GRANDVILLE—Petites misères de la vie humaine, 1 vol. illustré.

E. Sue—Mathilde, édition illustrée, 2 vols.

E. Sue—Juif Errant do do 4 vols.

E. Sue—Mystères de Paris, édition illustrée, 4 vols.

Bouillet—Dictionnaire d'Histoire et de Géographie, 1 fort vol. grand in 8o.

Bonjardinier pour 1846, avec planches,

Nyster—Dictionnaire de Médecine, 1 vol. grand in 8,

Buchan—Médecine Domestique, 5 vols.

Louis de la Berger—Compendium de médecine 6 v. gr. 8

Ch. Fourier—Œuvres complètes, 6 vols.

Thiers—Histoire du Consulat et de l'Empire,

" Plans et cartes pour l'Histoire du Consulat et de l'Empire; Bescherelle: La Femme jugée par les grands écrivains; A. Boucher—Histoire des Jésuites;

E. Sue—Le Juif Errant illustré en livraisons, reçu les livraisons du No. 70 à 80 fin; Vie des Saints, édition illustrée; Revue Pittoresque—3ème année; E. Briffaut—Le Secret de Rome; Maison Rustique, nlle. édition, 5 vols.

Lacroix—Mystères de la Russie, 1 vol.; Raspail, Manuel de la santé, 1 vol; Gayarre, Histoire de la Louisiane, 1 vol.

Galerie Napoléonienne; E. Souvestre—Le Monde tel qu'il sera; Philidor—Traité du jeu des Echecs,

Philippe Stamma, " "

Pelet de la Lozère—Histoire des E. Unis, 1 vol.

Cazotte—Le Diable amoureux, 1 vol,

Lavallée—Histoire des Français.

L. Huart & Chs. Philippon—Parodie du Juif Errant.

Aussi:—Un choix considérable d'ouvrages nouveaux, Livres pour écoles et collèges, en anglais et en français, Livres de médecine, chimie, pharmacie, anatomie; dito de géométrie, arithmétique, mathématique, astronomie, physique, algèbre, ouvrages sur toutes les sciences; classiques latin-français; Collection de Manuels; Livres pour enfans et de Piété; Livres de prières; Livres latins, grecs et anglais; Livres espagnols, Fournitures de bureaux, Registres, papier, encre, plumes en gros et en détail.

26 mars

**BAGUES GALVANIQUES.**

FLUIDE MAGNÉTIQUE.

CETTE découverte remarquable, qui a si vivement occupé l'attention publique en Europe, et récemment au Nord, est aujourd'hui présentée pour la première fois aux habitans de la Nouvelle-Orléans. C'est une application simple et facile du pouvoir mystérieux du Galvanisme, comme remède. Les bagues galvaniques, avec l'aide du Fluide magnétique, ont été employées avec un grand succès dans les cas de *rhumatisme aigue ou chronique, de goutte, tic douloureux, maux de dents, bronchites, vertiges, migraines, indigestions, paralysie, épilepsie, crampes, palpitations, apoplexie, douleurs de l'épine dorsale, lumbago, névralgie, tremblement, étourdissements, douleurs de poitrine, points de côté, débilité générale* et de toutes les *affections nerveuses*. Dans tous les cas de *Dyspepsie*, lorsqu'elle ne provient que d'un dérangement des organes digestifs, les bagues ont été d'un grand secours. Ces bagues sont de différens prix, de toutes dimensions, sont d'une forme et peuvent être portées sans aucun inconvénient par la femme la plus délicate.

**Ceinture, Bande, Bracelets galvaniques**

Ces articles sont des modifications de l'invention, et sont recommandés dans les cas chroniques, ou les bagues ne possèdent pas assez d'efficacité. Ils sont adaptés à la ceinture, au bras, au poignet, aux chevilles, ou à toute autre partie du corps. On peut aussi obtenir la puissance galvanique à quelque degré que ce soit et appliquer aux maux que cet agent peut guérir un remède d'une grande efficacité.

**Fluide Magnétique, de Christie.**

Ce fluide s'applique conjointement avec les bagues et leurs modifications. Les chimistes français ont déclaré que cette composition était une des découvertes les plus précieuses de la science moderne. Ce fluide possède la faculté remarquable de rendre les nerfs sensibles à l'action galvanique, et causer par ce moyen la concentration de l'influence sur le siège de la maladie et de donner ainsi un soulagement rapide et permanent.

**Emplâtres galvaniques** fortifians, de Christie.

Ces articles forment une addition importante aux bagues galvaniques, agissant d'après le même principe mais offrant l'avantage d'une application plus locale. On trouvera en eux un grand secours, comme moyen immédiat de fortifier le système lorsqu'il est affaibli par la maladie ou par d'autres causes, de prévenir les rhumes et en général les affections de la poitrine.

E. B. De nombreux certificats des médecins les plus distingués du Nord et d'autres personnes, sont entre les mains du propriétaire et peuvent être examinés chez son agent.

Le public est prévenu contre les nombreuses imitations des articles offerts à son patronage par le Dr. Christie, dont l'unique agent autorisé dans cette ville, est la maison GUION & Co., au coin des rues St. Charles et Canal, et qui, seule, possède les vrais articles galvaniques.

29 janv—3m

**D. E. COMMUNY**

**CHIRURGIEN**

**DENTISTE**

LE Dr. L. DUPERRON a l'honneur de prévenir les habitans de la Nlle. Orléans, qu'ayant cédé son cabinet à M. le Dr. E. Communy, il espère que les personnes qui l'ont honoré de leur confiance voudront bien la continuer à son successeur, qui la mérite par ses talens et ses capacités.

Le DR. E. COMMUNY prévient le public qu'il tient son cabinet ouvert depuis 8 heures du matin, jusqu'à 4 heures du soir, rue Bourbon 209, entre Dumaine et Saint Philippe. 22 dec

**DR. BLANCHARD.**

Ex-Dentiste de leurs Majestés le Roi et la Reine des Français, des Princes et Princesses; Chirurgien-Dentiste de la faculté de Médecine de Paris, et celle de la Nouvelle-Orléans.

POSE les dents artificielles sans la moindre douleur, et avec imitation parfaite des dents naturelles, depuis une dent seule jusqu'au dentier complet.

Dirige la seconde dentition des enfans, et corrige la déviation des dents.

Il a une longue expérience et une pratique minutieuse et constante, tant en France qu'en Amérique, de l'art du dentiste, de tout ce qui concerne les opérations, l'entretien de la bouche et la conservation des dents.

Au moyen du Ciment Plombateur, il répare les ravages que les dents ont subi par l'effet de la carie. Ce ciment est de la même couleur que la dent, dont il prolonge la durée et est bien plus précieux que toute autre substance employée jusqu'à ce jour. Chacun peut, en quelques instans plomber hermétiquement quelque dent que ce soit.

L'opération se fait sans causer aucune douleur, et s'achève en quelques minutes.

RECEMMENT INVENTÉ POUR ORIFIER LES DENTS.

Or gaufré sans aucun aliage, plus malléables, et plus parfait que celui que l'on emploie ordinairement.

Nouveau métal fusible (dit Platina) pour plomber les dents.

Litho-Caustique, dont l'application fait cesser à l'instant même la douleur des dents.

Elixir pour raffermir les gencives et consolider les dents vacillantes.

Eau dentifrice pour l'entretien de la bouche et la conservation des dents.

Eau-de-vie de gayac rectifiée, pour donner du ton aux gencives fongueuses.

Opiat quinine, pour nettoyer et fortifier les dents.

Brosses à dents, formes variées, pour enlever dans tous les sens le tartre de dessus les dents.

A son cabinet, rue Royale 105, entre St. Louis et Conti tous les jours, de 9 heures du matin à 3 heures de l'après midi, les dimanches exceptés. Prix modérés. 29 mars

**J. FEYTEL,**

Encoignure Chartres et Conti.

A L'HONNEUR d'informer ses amis et le public en général, qu'il vient de recevoir du Nord, un superbe assortiment de MONTRES et de PENDULES, qu'il vendra à des prix très modérés. Tous ces articles ayant été fabriqués d'après ses ordres, il peut donc les recommander d'une manière toute particulière. Il a reçu également de France, une grande variété de BIJOUTERIES comprenant une infinité d'objets pour Dames, ainsi qu'un beau choix d'ARTICLES DE FANTAISIE.

5 fev—3m

DETENU à la geôle de police de la municipalité No. 2, depuis le 17 du courant, une mulâtresse nommée LOUISE, se disant appartenir à M. Graihe, demeurant dans la 1ère municipalité, elle est âgée de 18 à 20 ans, taille de 4 pieds 11 pouces, ne parlant que le français.

Le propriétaire est requis de réclamer ladite esclave au bureau du recorder, en se conformant à la loi.

Nouvelle Orléans, le 22 mars 1846.

23 mars—10 M. HERNANDEZ,
2nd. lieutenant et geôlier

DROGUES ET MEDICAMENS, à vendre par le soussigné: moutarde crédite, noire; gomme arabique; gomme sénégal; pâte pectorale de Regnault, véritable; pastilles de Vichy; pilules du Dr. Frank, Sulfate de quinine français; dito dito américain, Cantharide fraîche, tête de pavots, belle, Orge mondé, beau; thé vulnéraire suisse,

25 mars P. CUBACHE, enc. St Philippe et Condé

AVIS aux Marchands de la Campagne.—Un grand assortiment de Drogues à vendre par le soussigné: Indigo pour la cotonnade; couperose; crême de tartre; sel d'epsom; jalap en poudre; ipéca do; calomel anglais, do américain; sulfate de quinine français, do américain; purgatif de Leroy, véritable; vomi-purgatif de Leroy, do.

P. CUBACHE,

10 mars Encoi g. Condé et St Philippe.

GRAINES fraîches pour jardins, à fleurs et potagers, de toute variété, reçues directement des meilleurs grainetiers du Nord, de l'Angleterre, de la France et de la Hollande. Avoine d'Ecosse, pesant 44 livres au boisseau, très belles graines pour semences. Pois de la Caroline, de qualité supérieure. Graines de coton du Mexique et Petit-Gulf. Ustensils de jardinage de toute espèce, récemment importés. Arbres fruitiers, plantes et arbrisseaux de tout genre. Graines de tabac, de la Havane et turc, garanti production de 1845. A vendre [illegible] WM. [illegible]

9 [illegible] 12 [illegible]

A VENDRE en débarquement du navire [illegible] [illegible]

[illegible]

# MARCHANDISES.

No. 17, [illegible] Chartres, NOUVELLE-ORLEANS.

WEST, OLIVER & WHEELER invitent l'attention des marchands de la ville, ainsi que ceux de l'intérieur, qui visitent cette ville dans la saison actuelle, sur leur vaste assortiment de Marchandises en entrées en articles de fantaisie, nouvellement déballés, et des goûts les plus à la mode qui aient été importés cette saison. Les facilités qu'ils ont à faire venir de leur maison de New-York, No. 138, Pearl street, les importations les plus importantes en MARCHANDISES EUROPÉENNES, ainsi que des articles achetés à très bon marché aux encans de New-York, les mettent à même d'offrir à moins beaux avantages que ceux que l'on pourrait trouver dans toute autre maison de cette ville. Leur assortiment comprend principalement les articles suivans, à savoir:

Cachemire d'Ecosse, imprimé, riche; mousseline de laine et Reps de laine,

Alpacas noir, bombazine, balzorine, barège et mousseline de laine,

Barège extra riche, Balzorine et crêpe pour costumes de bal,

Mousseline brodée, riche et robes de tarlatane,

Gaze de Suisse, noir, levantine, gros de Rhin, soieries de l'Inde, de Sinchew, et gros de Naples ondé,

Brocade riche et soieries pékin à fleurs, caméléon, à carreaux et rayée,

Poult de soie riche et soieries pour bonnets,

Satin uni, blanc et couleur, gros de Naples, dito Florence et Marceline assorties,

Soie noire et serge croisée, Crêpe noir, blanc et puce,

Mérinos français et Velours en soie,

Shawls très riches, en cachemire, nouveaux genres Exposition de Paris et à la Louis XIV,

Shawls cachemire noirs, idem laine damassées.

AUSSI—Un assortiment complet de shawls en mousseline de laine, en laine tricotée, en mérinos et nombre d'autres genres, d'automne et d'hiver.

Mouchoirs de toilette et écharpes pour dames, différents goûts et dessins.

Un grand assortiment de gants pour dames, en chevreau, soie, filet, cachemire, et peau de daim, ainsi qu'un bel assortiment de mitaines longues, et gants à la mode,

Mouchoirs batiste fil, à ourlets et rivières; mouchoirs pour hommes, en batiste fil, idem Pongee, Spitalfield et Bandana:

AUSSI—Cravates et écharpes, pour hommes, en soie riche, bretelles en gomme élastique, bas soie et coton, cordonnets et lacets, soie à coudre, guimpes et cordonnets à la Polka, voiles et voilettes, ombrelles françaises en soie, barège vert; un grand assortiment d'entredeux en Bandes, cardinal, polka, Mechlin, Valenciennes et Lisle; idem Bobbin et jaconat.

Constamment en mains, un grand assortiment de rubans, satin, gros de Naples et gaze, des derniers goûts, pour bonnets et casquettes, rubans satin et taffetas, numéros assortis. 28 oct

**GARTHWAITE, PAYAN & Co.**

*No 10, Rue du Canal.*—[Paulding-Row.]

Entre les rues de la Vieille Levée et Chartres, Manufacture No 266, Broadway street, Newark, N. J.

ONT reçu par les navires Louisa, Louisville, Thetis, Silas-Holmes et Auburn, l'assortiment de MARCHANDISES SECHES, qu'ils offrent à vendre à des prix excessivement bas, pour du comptant:

HABITS ET LEVITES—de style, à la coupe d'Orsay, à l'Albertinos paletots, habits de travail, à la quaker et de sacs.

PANTALONS—De style—avec et sans sous-pieds.

ETOFFES—Mérinos français, anglais et allemands, noirs; cachemirette noire, grise or et verte; casimir croisé de fantaisie et drap noir léger; coutil fil uni, à raies et à carreaux; union drilling et toile; alpaca noir, circassienne; thibet anglais et drap d'été; cotonnade Log-Cabin, Kremlin et Cumble); cotonnade unie et à raie; jeans imprimés, &c.

Gilets—A châles, collets droits, croisés, &c.

ETOFFES—Satin noir et bombazine; pique de Marseille blanc et à dessin; cachemire d'été, Valencia et poil de chèvre.

CHEMISES—En toile, en coton avec devant en toile; de en étoffes à raies bleues, noires et rouges; chemises et caleçons en calicot; gingas, coton écru et blanc, et tricot;

200 douz. BRETELLES en gomme élastique, des manufactures françaises et américaines.

Les habitans, marchands et détaillans sont respectueusement invités à examiner les marchandises ci-dessus avant de faire leurs achats ailleurs. Ils offrent à vendre à très bon marché le peu d'articles qui leur restent.

5 fev GARTHWAITE, PAYAN & Co.

HABILLEMENS D'ÉTÉ DU DERNIER GENRE.

ALFRED MUNROE, rue des Magasins, No. 34, a reçu par les derniers arrivages, un grand assortiment d'Habillemens d'été, faits dans le meilleur genre et avec les meilleurs matériaux. Les acheteurs sont priés de venir examiner ce stock avant d'aller acheter ailleurs.

HABITS

En mérinos, habits de toilette, levites, paletots, levites écourtées, et habits sacs, de toutes qualités, dont une partie supérieure à tout ce qui a été importé ici; alpacca, croton, parametta, cachemirette, toile à carreaux; habits en toile écossaise, en toile Union &c. &c.

PANTALONS

En mérinos d'excellente qualité, en parametta, drap d'été, croton, cachemirette, cotonnade française et américaine, en coutil fil français, en toile à carreaux, en toile l'Union et drill de fil blanc.

GILETS.

En satin noir et couleur fantaisie, soie légère, piqué de Marseille blanc, uni et rayé, châle à petits dessins, ainsi qu'un bel assortiment de gilets en pique de Marseilles, en couleurs, bombazin noir, soie de reps, &c.

CHEMISES ET ARTICLES DE FANTAISIE

Chemises en coton, avec devants en toile, chemises en toile tout fil, idem rayées avec devants en toile, id. rayées tout fil, idem mousseline rayée, idem guingham et calicot, chemises de peau et caleçons en coton, soie, mérinos, en toile et mousseline; chaussettes, mouchoirs, cravates, bretelles, soie et coton, parapluies &c. &c.

☞ Ce magasin n'a qu'un prix invariable

18 mars ALFRED MUNROE, 34, Magasins

# COMESTIBLES, VINS

A VENDRE par les soussignés, pour clore diverses factures,

24 caisses véritable Kirch de Suisse,

200 paniers Anisette surfine de Bordeaux

50 paniers Guignolet d'Angers,

100 mille bouchons fins et pointus,

100 mille bouchons fins ordinaires,

50 caisses Eau de fleurs d'oranger,

10 estagnons Eau de fleurs d'oranger

20 caisses liqueurs assorties, 1/2 et 1/4 de bouteilles,

100 boîtes peintures vertes de Paris,

5 jarres de vernis

50 douzaines chemises de Mulhause, en couleur,

100 paires de bottes françaises

100 chapeaux de soie DUDOUYT & TEULADE,

20 mars 13, rue Toulouse,

DIVERS—16 barriques huile de blanc de baleine d'hiver, épurée; 500 tambours figues de Smyrne, 5 tierçons huile de baleine épurée; 200 douzaines sceaux peints; 500 onces quinine; 20 surons indigo Carracas, 1ère qualité; 100 barils sel d'Epsom raffiné, de Baltimore. 50 barils de salpêtre raffiné; 10 barriques garance allemande, 200 douz. gobelets Nouvelle Angleterre. 50 quarts vin d'Oporto, véritable, 50 dito vin de Madère et de Marseille, à vendre par

W F VREDENBURGH & Co,

4 mars 30 Vieille Levée

LIQUEURS—Le soussigné a reçu par les derniers arrivages et en magasin:

50 barils brandy de Nord; 30 do genievre marque double ancre, 25 do genievre de Rock Spring, 100 do eau de pêche supérieure, de Baltimore; 20 barils vieux whiskey du Monongahela; [illegible] do whiskey de Baigle; 10 do vieux whiskey Bourbon, 10 barils huile pour les machines, à vendre par

9 fev SMITH BRYAN, 20 Douane

A VENDRE par le soussigné les articles suivants

| | | | |
|---|---|---|---|
| 50 | Barriques de vin rouge, | de | St-Julien, |
| 35 | do | de | St Emilion, |
| 20 | do | de | St-Estèphe |
| 20 | do | de | Margaux, |
| 30 | demi barriques do | de | Pauillac, |
| 30 | do do | de | Margaux, |
| 50 | do de vin blanc, | de | Haut-Sauterne |
| 200 | Caisses de 12 bouteilles de vin rouge, | | Médoc; |
| 60 | do | do | Margaux; |
| 50 | do | de vin blanc, | de H-Sauterne; |
| 25 | do de 24 demi bouteilles, de | | do |
| 6 | Futailles Eau de Vie de Cognac fine Champagne très vieille. | | |
| 20 | Caisses Cerises à l'Eau-de-Vie, | | |
| 50 | Paniers d'huile d'Olives. | | |
| 10 | Caisses prunes à l'Eau-de-Vie; | | |
| 50 | Balles de bouchons, diverses qualités; | | |
| 5 | Futailles fil à voile en petites pelottes, | | |
| 10 | Caisses de 48 demi boites sardines à l'huile, | | |
| 50 | Paniers de 100 chaque, bouteilles vides &c. | | |

14 fev EDOUARD LARRONDE, 85, rue St Louis

LE soussigné offre à vendre en magasin les articles ci-après, provenant des derniers arrivages,

150 barriques vin rouge diverses qualités,

30 barils vinaigre de vin blanc,

15 barriques do do do.

100 barils vieux whiskey diverses marques,

100 caisses vin rouge do qualités,

30,000 bouchons fins en sacs de 500,

1,000 boites et demi boites petits pois marque Delles.

500 do do champignons do do

600 demi boites et tiers de boites sardines do.

4 barils vin blanc Muscat de Frontignan.

150 caisses vin de Bourgogne Chambertin.

220 paniers champagne diverses marques.

100 do anisette superfine.

100 do huile d'olive marque Plagniol.

100 caisses eau de fleur d'oranger.

25 mars CHARLES DUFOUR, 11 Conti

DIVERS—A vendre par Harrod, Darling & Co. 49 rue de la Commune—Maquereaux, No. 1, 150 barils, 175 demi do, 75 quarts do, do No. 2, 75 do barils, 30 demi do, 50 quarts do, do No. 3, 100 barils; morue, 150 caisses, harengs No. 1, 50 quarts, 50 barillets; aloses 15 quarts, 15 demi barils; 5 quarts do, 50 barillets, maquereau extra No. 1, 57 demi barillets, chandelles moulées, 80 caisses 6 et 8 à la livre, do spermaceti, 75 do 4, 5 et 6 à la livre, 75 paniers huile d'olive Plagniol, papier de paille, 300 rames, beurre, 250 barillets, fromage, 400 boîtes, pommes sèches, 50 barils, balais, 100 douzaines. 25 mars

EN magasin et à vendre par le soussigné:—125 caisses kirsch 1ère qualité, 100 caisses absinthe suisse [Pauvageol & Bruneton] 25 caisses vieux Madère, 24 demi bouteilles à la caisse; 50 caisses Curaçao de Hollande, 40 caisses Maraschino de Zara; 250 caisses muscat de Frontignon, 200 paniers huile de Plagniol en grandes bouteilles de 24 onces et demi bouteilles, 150 paniers huile de Bordeaux, grandes bouteilles; 300 caisses liqueurs.

9 mars S V BARRETT, 20 Vieille Levée et 21, Gravier

LE soussigné offre à vendre en magasin les articles suivans, reçu par les derniers arrivages de Bordeaux, Marseilles et New-York:

50 barriques vin ordinaire de Bordeaux, Montferrand,

10 do Chateau Margaux,

10 do do supérieur,

50 barils vin blanc Haut Barsac,

50 barils vin de Porto, 30 barils vin de Madère,

15 barils vieux Madère,

10 pipes eau-de-bie de La Rochelle,

25 quarts pipe vieux cognac.

150 caisses liqueurs assorties,

40 caisses savon de Castille.

150 do vin rouge de Bordeaux, article supérieur,

50 mille cigares, dos amigos,

50 caisses Curaçao, 30 caisses maraschino,

300,000 bouchons fins,

25 barils vieux Monongahela whiskey.

30 paniers huile d'olive.

20 caisses Kirch vin,

20 do absinthe Suisse, 30 sacs café Rio,

10 douz. Moutarde de Maille, à vendre par

30 mars P. LONGIS, No. 116 rue Royale.

CIGARES—10,000 Regalias Mahomeu Ira; 15,000 regalias, Havane, Ira; 18,000 regalias Iris; 25,000 Regalias Sazeral; 35,000 Regalias Liguria, 28,000 Regalias Palma Ira; 9500 do do 2da; 2250 Canones Palma 2da; 18,750 Millar Palma Ira; 12,500 do do 2da; 10,000 Regalias Perraca; 9000 Regalias Cruzado; 2250 Imperiales regalias Palma; 20,000 Prince Albert, 20,000 Regalias Rionda Ira et 2da; 18,000 Regalias Reforma Ira; 9500 Regalias Juanita; 7250 regalias Cometa; 30,000 regalias Aurora, en magasin et à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co.,

30 mars 34 Tchoupitoulas.

EN débarquement du navire Strafford, de Bordeaux—25 demi barriques Médoc; 90 barriques Montferrand; 16 barriques Haut Brion; à vendre par

REYNAUD, CUCULLU & Co.

30 mars 34, Tchoupitoulas

EAU-DE-VIE—30 barils marque de l'aigle 1re qualité, en debarquement du navire Strafford, à vendre par

REYNAUD, CUCULLU & Co.

30 m 34 Tchoupitoulas

CUIR A SEMELLES—12 rouleaux en magasin et à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co,

34 Tchoupitoulas

POIS de la Caroline—Importation directe—Reçu par le navire Arabian, de Charleston, 200 boisseaux de pois, de la Caroline [cow peas] à vendre à des prix modérés, au No 11, rue de la Commune, par WM. DINN. 30 m

TOILES—Un assortiment général de Toiles d'Irlande 4/4 et 7/8, en pièces et demi dito; Toiles à draps; Brin de fil à moustiquaires, &c. à vendre par

30 m VANCE & LEPPER, 24 Bienville

DENIS COUTEAUD, MARCHAND-TAILLEUR, No 35 encoignure Vieille Levée et Bienville, a l'honneur d'informer ses amis et le public que s'étant assuré les services de M. Picot, si avantageusement connu en ville, il continuera, comme par le passé, à faire toutes espèces d'habillemens qui sous le rapport de la coupe et du fini ne laisseront rien à désirer. Ses prix sont des plus modérés.

Il a aussi le plaisir de faire savoir à ses nombreux amis qu'il vendra aux prix les plus réduits, les articles suivans, provenant des derniers arrivages d'Europe et du Nord.

Paletots, Redingottes, Pantalons, Gilets, Chemises, &c.

19 jan—30

**HABILLEMENTS D'ÉTÉ.**

[illegible] NO. 183, RUE DE LA VIEILLE-LEVÉE.

JE reçois maintenant, directement des manufactures de New-York, les articles d'habits, par les navires Orleans, Vicksburg et Oswego:

[illegible]

# INSTITUTION.

**FRANKLIN [illegible]**

[illegible]

[illegible] les directeurs, [illegible] pour tous les élèves [illegible] et de l'Hôpital [illegible] d'enseignement en parfaite harmonie avec l'esprit du siècle et le progrès des connaissances.

Quand les travaux seront achevés, le local sera, [illegible]

L'institution sera transférée, du lieu où elle se trouve maintenant, vers le 1er avril prochain, et il en sera ultérieurement donné avis.

19 mars LEWIS ELKIN, STEPHEN GAY, } Directeurs.

**ORLEANS HIGH SCHOOL.**

LYCÉE D'ORLEANS.

CET établissement, qui n'a pas encore trois années d'existence, a pris un développement rapide sur le plan tracé par ses fondateurs, MM. MERVOYER, WYNDHAM et EVERETT. Un enseignement solide et régulier, un élan nouveau imprimé à l'étude des langues anciennes, l'attention scrupuleuse des directeurs à ne s'adjoindre que des hommes connus et voués par état à l'enseignement, l'importance attachée à la moralité du personnel, et prépondérance légitime accordée à la langue anglaise, ont mérité au Lycée d'Orléans la place honorable qu'il occupe aujourd'hui parmi les institutions académiques du Sud de l'Union.

L'Enseignement comprend les langues latine, grecque, anglaise, française et espagnole; l'arithmétique, l'algèbre, la géométrie, la trigonométrie, la physique, l'astronomie, la littérature, la philosophie, l'histoire, la géographie et la tenue des livres.

Toutes les branches, excepté la langue française, s'enseignent généralement en anglais.

Tous les cours de latin, de grec, d'anglais, de français, d'espagnol et des mathématiques se font tous les jours; ceux des autres branches ont lieu trois fois par semaine.

Le corps enseignant se compose des directeurs MM. MERVOYER, WYNDHAM et EVERETT et de trois professeurs adjoints auxquels la confiance publique est depuis long-temps acquise.

Hors des classes, les élèves s'acquittent de leurs tâches sous les yeux de deux préfets d'études spécialement chargés de surveiller leur travail et de maintenir le bon ordre dans tous leurs exercices.

Jaloux de répondre autant qu'il est en eux, aux encouragemens qui ont secondé leurs efforts, les directeurs ont introduit récemment d'importantes améliorations dans le matériel du Lycée. Un vaste édifice y a été construit et de nombreuses salles de classe convenablement disposées.

L'établissement est situé dans la partie la plus saine de la ville. Depuis sa fondation il a paru être à l'abri de toute espèce de maladie.

Les Directeurs ne tolèrent aucune intervention de la part des parens, en ce qui concerne les règlements disciplinaires.

On n'admet que les enfans qui savent déjà lire et écrire.

| | |
|---|---|
| Les pensionnaires paient, | $00 par mois. |
| Les demi-pensionnaires, | 15 |
| Les externes, pour les classes avancées, | 12 |
| " pour les classes inférieures, | 9 |

Les statuts et règlemens du Lycée se trouvent à l'institution et chez les principaux libraires de la ville.

27 janvier

**COLLÈGE DE MANDEVILLE.**

LA confiance publique a déjà récompensé le dévouement des directeurs de cette institution. Le nombre des élèves y est plus considérable qu'on ne pouvait l'espérer d'après le court laps de temps qui s'est écoulé sous la direction actuelle. Le collège a été assez heureux pour se concilier des patrons parmi les citoyens les plus intelligens et les plus influents de la Louisiane.

Le succès du collège doit être attribué en partie aux avantages de la localité: les bâtimens en sont d'une vaste étendue et admirablement adaptés à leur destination. Un steamboat établit des communications régulières entre les élèves et leurs parents. La santé et la récréation des élèves sont favorisées par les bains du lac durant l'été et les promenades faites à l'ombre des bois voisins.

Mais ce n'est pas seulement à son heureuse situation que le collège doit sa prospérité. Le résultat des derniers examens a prouvé que les directeurs ont réussi dans le choix des professeurs et que la confiance du public leur a été accordée à juste titre.

Pour la mériter encore davantage ils viennent d'ajouter à leur personnel de professeurs, qu'ils conservent tout entier, Mr. Roe, dont le nom est déjà favorablement connu du public.

La lingerie sera tenue par une personne capable, dont Mme McManus surveillera, en outre, le travail. Mme McManus a bien voulu se charger, en outre, de ces soins maternels dont les jeunes enfants peuvent difficilement se passer.

FÉLIX McMANUS,

10 jan President.

**COLLÈGE MAÇONIQUE**

*Etabli sous le patronage de la Grande Loge du Kentucky.*

CETTE institution florissante, ayant le pouvoir de conférer les degrés universitaires, offre aux habitans du Sud les plus grands avantages. Elle est située dans une des plus belles parties du Kentucky, à Lagrange, comté de Oldham, à 25 milles de Louisville, 18 de Shelbyville, 30 de Francfort et 6 de Westport, sur l'Ohio. La ville contient environ 300 habitans, et la société y est établie sur de solides bases, intellectuelles et morales.

Le cours d'études embrasse les mathématiques, les langues anciennes et modernes, la philosophie et l'histoire naturelle. La *Faculté* est composée du Proviseur, qui professe les sciences morales, d'un professeur de mathématiques, d'un professeur de langues et d'un maître d'études chargé du département préparatoire. La haute réputation du Proviseur, les talens des professeurs qui le secondent, sont une sûre garantie de progrès pour les élèves.

Les prix sont très modiques, savoir

| | |
|---|---|
| Département préparatoire, par année, | $12 |
| Classes du collège par année, | 20 |

Pension, blanchissage, &c. par semaine, de $1 50 à 1 75. D'après ce chiffre, on peut s'assurer que pour un élève, l'année scholastique de 10 mois coûtera, pour l'enseignement, la pension, logement, blanchissage, éclairage et chauffage, une moyenne de $70.

Pour plus amples informations, s'adresser à u

Reverend J. R. FINLEY, A. M. Proviseur

A. W. GAZLAY, secrétaire.

Ou à James G. Blair, agent pour la Louisiane chez MM. Rayburn, Scott & Cie. No. 69 rue de Camp, Nlle. Orléans.

Références—Martin Owen & Co., Maunsel White & Co.; Grayson, A. de E. U.; Reyburn, Scott & Co. N. Orléans; Amos Adams, Esq. Baton Rouge. Le Thomas R. Patton, Esq. Lac Providence. Le Rev. M. M. Henkle, Nashville, Tenn. Rev. C. B. Parsons, St. Louis, Mo.; Wm. Stewart, Esq. Charles Tilden, Esq. Louisville, Ky.; Mason Pilcher, Esq. Bayou Teche, Attakapas.

29 dec—6m

CHANGEMENT DE DOMICILE

**Pensionnat de jeunes Demoiselles,**

Dirigé par Mme GRANET.

MADAME GRANET a l'honneur de prévenir les parens, que depuis le 15 novembre, son institution a été transportée de la rue de Bourbon au No. 86, Rue du Rempart, entre Royale et Bourbon.

Ce nouveau local répond, mieux encore que celui qu'elle a quitté, à toutes les exigences d'un pensionnat de demoiselles. Une belle maison dont les vastes appartemens offrent toutes les commodités désirables pour les élèves, une grande cour bien aérée et parfaitement fermée où les élèves peuvent prendre leurs récréations, sont les avantages qu'il est permis à Mme GRANET, et qui seront sans nul doute appréciés par les parents.

Mme GRANET, secondée par sa fille aînée, exerce une surveillance toute maternelle sur les élèves qui lui sont confiés. Elle fait suivre ses pensionnaires tout à la fois à l'étude et à la religion, et ne néglige rien pour leur donner une tenue convenable et de bonnes manières.

L'instruction, donnée dans le pensionnat de Mme G. RANET, est des plus complètes et des plus soignées. La lecture, l'écriture, la grammaire, l'arithmétique, la géographie, la mythologie, l'histoire, la littérature, les sciences, y sont enseignées par des professeurs qui ont fait leurs preuves. Citer MM. Theillard, Hy. Norès et Lord, c'est donner la certitude que tous ces cours sont en anglais, sont en français, sont faits avec une conscience et un talent qui doivent en assurer le succès.

Des instructions religieuses sont faites dans l'institution par M. Lesne, et les jeunes personnes sont préparées à la première communion.

La musique est l'objet d'une attention toute spéciale: les cours de solfège et de chant qui sont fait suivre à qui ont déjà donné les résultats les plus heureux, sont professés par M. Brocard qui fait faire à ses élèves de rapides progrès. Chaque mois ont lieu des examens auxquels assistent les parens des jeunes élèves. M. Brocard donne aussi des leçons particulières. Le piano et la harpe sont enseignés par Mme E. Granet.

M. DEVOTI donne des leçons de danse. 29 oct—6m

**INSTITUTION DE DEMOISELLES,**

(PENSIONNAT-EXTERNAT.)

**Fondée en 1832 par Madame Loiris,**

Et dirigée depuis 1840 par

**MADAME DESRAYAUX,**

RUE DES REMPARTS, ENCOIGNURE BIENVILLE.

L'INSTRUCTION reçue dans cet établissement s'étend, depuis la lecture et la grammaire, jusqu'aux notions générales et raisonnées de littérature et de sciences, indispensables à toute bonne éducation.

L'enseignement des différentes branches est à sa partage.

Le FRANÇAIS, l'HISTOIRE, la LITTÉRATURE, l'ARITHMÉTIQUE et les élémens de SCIENCES sont professés par M. A. DESRAYAUX, qui y consacre tout son temps.

L'ANGLAIS, est sous la direction de MADAME DESRAYAUX. Le docteur MACAULEY en professe la partie philosophique et littéraire.

L'enseignement élémentaire et la surveillance sont confiés à plusieurs dames, et plus spécialement à deux anciennes élèves de l'Ecole Royale de St. Denis, formées par leur éducation même aux habitudes de régularité et d'ordre.

L'ANGLAIS et le FRANÇAIS sont également cultivés: et le mélange des élèves créoles et américaines donne à toutes une occasion continuelle de langage pratique.

La MUSIQUE (piano, solfège et chant) est aussi sous la direction de MADAME DESRAYAUX, aidée de quelques dames, notamment de MADAME BERBIGUIER, dont le nom est connu du monde musical.

La direction veille à l'accomplissement des devoirs religieux pour les élèves pensionnaires. Un prêtre, autorisé par l'évêque, vient, deux fois la semaine, faire une instruction religieuse dans l'établissement, et préparer à la première communion, qui est l'objet d'un soin spécial.

Les examens de MUSIQUE ont lieu, comme les années précédentes, de novembre en avril, le premier samedi de chaque mois, à 6 heures P. M.

Vers la fin de mai, examen général et distribution de prix.

CONDITIONS:

| | | | |
|---|---|---|---|
| Pension et instruction générale, | | par mois, | $25 |
| Do. | do. avec blanchissage, | do. | 30 |
| Demi-pension, | | | 16 |
| Externes, | | | 11 |
| Piano, | | | 12 |
| Solfège, | | | 2 |

A VENDRE—5000 *Douzaines de* PARFUMERIE A 30 POUR CENT DE DIMINUTION.

| | Pièce | Douz |
|---|---|---|
| CRÊME DE PERSE fine, | sous 10 | $1 |
| MOELLE DE BŒUF, | 20 | 1 80 |
| POMMADE fine, | 10 | 1 |
| " surfine, | 20 | 2 |
| " de concombre, | 20 | 2 |
| " pots en porcelaine, | 15 | 1 50 |
| " au rhum et quinquina, | 35 | 3 50 |
| " moelle de bœuf, | 35 | 3 50 |
| " graisse d'ours, | 35 | 3 50 |
| " graisse d'autruche, | 35 | 3 50 |
| " cold cream, | 35 | 3 50 |
| EAU DE COLOGNE, en litre, bouché, | 90 | 9 50 |
| " | 80 | 8 50 |
| " en demi-litre, | 40 | 4 50 |
| " en quarts de litre, | 25 | 2 75 |
| " en huitièmes de litres, | 20 | 1 75 |
| VINAIGRE de rouge, | 90 | 1 75 |
| OPIAT pour les dents, | 20 | 1 25 |
| EAU DE BOTOT, | 25 | 2 |
| POUDRE pour les dents, | $1 00 | 9 00 |
| ODONTINE, | 25 | 2 00 |
| POMMADE du Dr. Dupuytren, pour faire pousser les cheveux, | 1 00 | 8 50 |
| BANDOLINE FIXATEUR, | 40 | 4 00 |
| HUILE ANTIQUE, | 30 | 3 |
| " | 20 | 1 75 |
| " MACASSAR, | 15 | 1 50 |
| SAVONS, | 35 | 3 50 |
| CRÊME D'AMANDE AMÈRE, | 10 | 60 |
| " de Rose, pour la barbe, | 40 | 3 50 |
| BELENITE, pour teindre les cheveux, | 40 | 4 |
| EXTRAIT-carré taillé, pour mouchoirs, | 60 | 5 |
| " " | 60 | 5 |
| " " | 40 | 3 50 |
| " " | 20 | 1 50 |
| COSMÉTIQUE, | 25 | 2 |
| " | 10 | 60 |
| " | 10 | 1 |
| EAU-DE-VIE de lavande, 1pt | 20 | 2 |
| " Ambrée, litre, | 20 | 1 75 |
| POUDRE DE RIZ, | $1 00 | 9 |
| HOUPE, | 05 | 0 35 |
| | 20 | 1 75 |

Dépôt d'huile desoxigenée de Musset, garantie inoxidable, pour les horlogers et mécaniciens.

Constamment en magasin, un grand assortiment de chemises, cravates, parapluies, cannes, bretelles, brosseries, peignes, gants, ornemens de coiffure, bourses, éventails, rasoirs, ciseaux, boîtes nécessaires, mouchoirs, foulards, masques, jouets d'enfans, et beaucoup d'autres articles, en détail, le tout au plus juste prix.

THE. MOREAU,

151, Royale, encoig. Toulouse et 30, St. Charles,

26 jan En face l'Hôtel St Charles

NOUVEAUTES—Reçu par le navire Elizabeth du Havre, un joli assortiment de jacquins et balzorines, de la manufacture de Wesserling et en vente chez

CHARLES COTTER & Co.

24 mars—6

[illegible]

# VENTES JUDICIAIRES.

[illegible] COMMERCE [illegible] Orléans—No. [illegible] John Nicholson [illegible] G. W. Pritchard [illegible] en vertu [illegible] Cour [illegible] Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, j'offrirai en vente dans la rotonde de la Bourse de la Cité, rue St. Louis, le mardi, 14 avril 1846, à midi,

37 actions du fonds capital de la Compagnie de la Presse à Coton d'Orléans.

Saisies dans l'affaire ci-dessus

Conditions, comptant. JOHN L. LEWIS.

2 av—3en10j Shérif de la paroisse d'Orléans.

COUR DE COMMERCE de la Nouvelle-Orléans—No. 7,577—D. D. Withers vs. A. G. Switzer & Co.—En vertu d'un ordre daté du 30 mars dernier et à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, j'offrirai en vente sur les lieux à l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Notre-Dame, mardi le quatorze avril 1846, à dix heures du matin:

200 barils graisse "leaf No. 1," R. McAlister, Packer, St. Louis [R] & K.

86 do "Prime leaf No. 1," B. Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant. JOHN L. LEWIS,

2 avril—3 en 10j Shérif de la Paroisse d'Orléans

Succession de Madame Daniel Eisenhart.

VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.

MARDI cinq mai 1846, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un ordre rendu par l'Honorable Cour des Preuves pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 20 mars 1846, il sera vendu pour le compte de la succession de Madame Daniel Eisenhart et afin d'effectuer un partage, les propriétés foncières ci-après décrites, savoir:

Douze lots de terre situés dans l'îlet compris entre les rues Mystère, Campement, Floride et la Grande Route St. Jean et désignés sur un plan fait par H. Moellhausen, architecte, en date du 27 mars 1846, par les Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12. Les dits lots mesurant chacun, au pied américain, 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue des Florides, 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la Grande Route St. Jean, sur 129 pieds 10 pouces et 2 lignes, entre lignes parallèles. Le No. un forme l'encoignure des rues Mystère, des Florides et la Grande Route St. Jean. Les bâtisses et améliorations sont construites sur les lots Nos. 1, 2 et une partie du lot No. 3.

Un lot de terre situé sur le chemin du Bayou entre les rues St. Claude et Tremé, et mesurant 27 pieds 8 pouces 3 lignes de face au dit Chemin du Bayou, sur 194 pieds 10 pouces de profondeur: ensemble les bâtisses et améliorations qui sont dessus.

Conditions: Un cinquième comptant et la balance à six, douze, dix huit et vingt quatre mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, assurés par hypothèque, et en cas de non paiement à échéance portant intérêt à raison de huit pour cent jusqu'à parfait paiement.

W. F. C. DUPLESSIS,

2 avril—3en30j Register des Testamens

PAROISSE JEFFERSON—Cour des Preuves—Succession de Jas. McKinney, décédé—En vertu d'un ordre de la Cour des Preuves en date du 31 mars 1846, le soussigné, juge de paroisse, offrira en vente publique, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, Nlle Orléans, MARDI le 5 mai 1846, à midi, les propriétés suivantes appartenant à la dite succession, savoir:

Quatre lots de terre contigus, situés au faubourg Bouligny, dans cette paroisse, faisant face à la rue Bordeaux, entre les rues Chesnut et Plaquemines, selon un plan dressé par Bourgerol, député arpenteur des Etats-Unis, le 20 août 1834, déposé en l'étude de L. T. Caire, notaire public à la Nouvelle Orléans. Les dits lots sont désignés sous le numéro un, deux, trois et quatre de l'îlet No quarante

Le No. 1 forme l'encoignure des rues Bordeaux et Chesnut, et mesure 25 pieds 6 pouces de face à la première rue, sur 100 pieds de profondeur et face à la seconde.

Les lots Nos 2, 3 et 4 mesurent chacun 25 pieds 6 pouces de face à la rue Bordeaux, sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—comptant.

2 avril—3en30j PERSIFOR F. SMITH, juge.

COUR DE COMMERCE DE LA NOUVELLE ORLEANS—No. 7,675—Jacob Moyer vs J. Zarmariah, passée—No. 7,680—La Compagnie de l'Hôtel St Charles v. s. le même—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle-Orléans, dans les affaires ci-dessus, et du consentement des parties y intéressées, j'offrirai en vente, au magasin situé au dessous de l'Hotel St.-Charles, rue St. Charles, entre les rues de la Commune et Gravier, vendredi le 3 avril 1846, à 10 heures du matin.

Le fonds du dit magasin consistant en vitrières, cartons, savons à odeur par douzaine, huile d'ours, pommade en pots de porcelaine, porte-feuilles, jeux de bengaulti, eau de Cologne en bouteilles, extraits d'essence; huile pour faire croître les cheveux, brosses à souliers, étriers, glaces, paniers, cornes à poudre, cannes, boîtes à ouvrage en acajou, montres de soie, crachoirs en métal d'Alger, gants, bourses, cravattes et cols de soie, rasoirs, porte cigares, bretelles, peignes, canifs, parures, chaînes de sûreté en acier et cuivre, parfumerie, épingles et camées en or, porte-crayons en or et en argent, cuirs à rasoirs, boutons, écritoires, boîtes de fantaisie, crême à barbe, eau de Lavande, cartes à jouer, chemises de couleur, plumes d'acier, brosses à dent, aiguilles, casquettes et une infinité d'autres articles trop longs à détailler.

Aussi un lot de selles, de malles, de fouets et cravaches. Saisis dans l'affaire ci-dessus—Conditions comptant.

1 avril—3f JOHN L. LEWIS.

Shérif de la Paroisse d'Orléans.

COUR DE COMMERCE de la Nouvelle Orleans—No. 7,763—Roe & Kercheval vs O. P. Crow—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus et du consentement de toutes les parties intéressées, j'offrirai en vente dans la rotonde de la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, le samedi, 4 avril 1846, à midi.

Le bateau à vapeur INDA, ensemble avec ses machine, ses meubles, &c. Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant. JOHN L. LEWIS.

31 mars—5 Shérif de la paroisse d'Orléans.

Succession de veuve Eugene Deflechier

VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENS

SAMEDI, quatre d'avril 1846, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis, entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane en date du 26 février 1846, il sera vendu pour le compte de la succession de veuve Eugene Deflechier, et afin d'effectuer un partage entre les héritiers, les esclaves ci-après nommés savoir

Marotte, griffonne, âgée d'environ 25 ans, domestique de maison, et ses deux enfants jumeaux âgés d'environ 6 mois

Caroline, négresse, âgée d'environ 21 ans

Jacques, âgé d'environ 9 ans.

Marie, mulâtresse, âgée d'environ 25 ans, un peu cuisinière, blanchisseuse, repasseuse et couturière

Nanette, âgée d'environ 22 ans, domestique de maison

Conditions de la vente:—La moitié indivise des dites esclaves appartient aux héritiers mineurs et sera vendue, une moitié comptant et la balance à six et douze mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, divisés par coupons et assurés par hypothèque jusqu'à parfait paiement. L'autre moitié indivise appartenant aux héritiers majeurs et sera vendue pour du comptant. W. F. C. DUPLESSIS,

28f—3 Register des Testamens.

# AVIS JUDICIAIRES.

PAROISSE JEFFERSON—Cour des Preuves—Succession d'Augustin de Angelo, décédé—L'exécuteur de cette succession ayant enregistré un compte final de son administration, toutes personnes sont par ces présentes notifiées d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la publication du présent avis, les raisons pour lesquelles le dit compte ne serait pas homologué et l'exécuteur déchargé.

2 avril—3en10j PERSIFOR F. SMITH juge

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du Premier District Judiciaire—Theodore A. Barton contre ses créanciers et les créanciers de Barton, Reed & Co. et Barton & Reed—Les créanciers des insolvables et toutes autres personnes intéressées dans la faillite ci-dessus, sont par ces présentes notifiées que la cession des biens des dits insolvables a été aujourd'hui acceptée, par la cour, pour le bénéfice des dits créanciers, et qu'ils sont requis de s'assembler en l'étude de D. J. Ricardo, notaire public de cette ville, le lundi, 4me jour de mai prochain, à 10 heures A.M., afin de délibérer sur les affaires des dits insolvables, et que toutes procédures judiciaires contre les personnes et les biens des dits insolvables soient suspendues; et que G. K. Rogers esq., est nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Par ordre de la Cour, ce 30 mars 1846.

2 avril—3 en 30j P. LEBLANC, député greffier

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse, paroisse Assomption.—No. 431—John McCartney vs. Abraham Ezekiel.—A Abraham Ezekiel, et tous ceux que ces présentes concernent:

Prenez avis, qu'en vertu d'un ordre de saisie à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse de la paroisse Assomption, sous la date du 12 mars 1846, j'ai saisi tous les droits, titres et intérêts que vous avez ou pouvez avoir à la propriété suivante, savoir: Une certaine terre située dans la paroisse Assomption sur la rive gauche du Bayou Lafourche, à environ huit milles au-dessous de Napoleonville, mesurant sept arpens de face au bayou: pour faire face au paiement de la somme de cinq cent vingt piastres, ainsi que les intérêts et frais de procès, occasionnés par les réparations aux chemin et levée en face de ladite terre.

Bureau du shériff, paroisse Assomption le 12 mars 1846.

2 [illegible] DESIRÉ LEBLANC, shériff

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de Antonio Boutino—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Jérome Rivière, administrateur de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. F. C. DUPLESSIS.

2 avril—3f en 10j Register des Testamens

Succession de James Mooney.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par les curateurs de la succession de James Mooney, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. F. C. DUPLESSIS

24 mars—24,28,2av Register des Testamens

EN FAILLITE—Cour de District des Etats-Unis—12 mars 1846—Présent l'honorable Theodore H. McCaleb—Quatrième rapport du bureau des Commissaires de la faillite—No 437—Hermogene Brown & Co—La Cour ayant référé l'état de la faillite ci-dessus décrite, au bureau des Commissaires, pour qu'il ait à faire un quatrième rapport avant l'ordre de distribution des fonds entre les divers créanciers qui ont fait preuve de leurs créances avant que le dit état ait été soumis, et le dit bureau ayant fait son rapport conformément à l'ordre de la Cour.

Il est ordonné qu'une audition de ce rapport ait lieu le vendredi 24 d'avril 1846, à 10 heures du matin, jour auquel tous les créanciers qui ont prouvé leurs réclamations, les faillis, et toutes autres personnes y intéressées, aient à comparaître, pour déduire les raisons s'il en ont, pour lesquelles le dit rapport ne serait pas approuvé et homologué par la Cour et les fonds distribués en conséquence; toutes objections et oppositions au dit rapport devant être présentées par écrit d'ici au jour de l'audition.

Par ordre de la Cour,

13 mars—3f en 30j N. R. JENNINGS,—Greffier

**AVIS.**

D'ICI au mercredi, huitième jour du mois d'avril prochain, et jusqu'à l'heure de midi, on recevra au bureau de la Compagnie de Desséchement de la Nlle.-Orléans, rue Bourbon, No. 15, des propositions pour le creusement des canaux dont le détail suit:

Un dans *Broad Street*, commençant au Canal Carondelet, et courant vers le nouveau canal de la rue Julie. Il devra avoir vingt pieds de large au haut, dix pieds de large au fond et six pieds de profondeur.

Un dans l'avenue du Canal Carrollton, commençant à la rue Julie, et courant vers la rue d'Orléans. Il devra avoir vingt pieds de large au haut, dix pieds de large au fond, et six pieds de profondeur.

Un du champ côté de la rue Commune, commençant à la rue Claiborne, et courant vers le nouveau Canal. Ils devront avoir quinze pieds de large au haut, sept pieds de large au fond, et cinq pieds de profondeur.

Ceux qui seront disposés à soumissionner pour l'entreprise des travaux sus-mentionnés, devront indiquer combien ils demandent par mètre cube.

Pour les conditions du paiement, s'adresser au bureau.

RICHARD HAGAN.

Président du comité exécutif C. D. N. O.

20 mars—20, 26 m—1, 2, 3, 4 av

PEINTURES &c.—1000 barillets blanc de plomb, à l'huile assortis; 700 barillets idem de Cincinnati; 1000 do vert impérial, par 10 livres; 500 do vert permanent, par 25 livres; 25 do rouge de plomb sec, par 100 livres; 25 do litharge sèche, par 100 livres; 50 boîtes vert de Paris à l'huile, par 6 livres; 9 caisses bleu de Prusse No 1. par 25 livres; 10 caisses chrome vert et sec, de Baltimore et de New-York; 40 do chrome jaune do; 30 barils brun d'Espagne sec; 50 do ochre jaune, sec; 25 do rouge Venitien, sec, en magasin et à vendre par

W F VREDENBURGH & Co

Agents généraux des Manufactures.

9 mars No 30, Vieille Levée

A VENDRE, en débarquement du navire Strafford de Bordeaux:

24 barriques vin rouge Montferrant,

100 paniers Anisette superfine,

100 rames papier à lettre,

200,000 bouchons surfins,

100 barils vin blanc Haut-Sauterne (1842), par

POUGET Fils,

23 mars 147, rue Royale, entre St. Louis et Toulouse

A LOUER [illegible]

[illegible]

# VENTES A L'ENCAN.

PAR J. B. BLACHE & Co.

VENDREDI, 3 du courant, il sera vendu, à 10 heures du matin, à leur magasin d'encan, No 30, rue de la Vieille Levée, pour clore un compte

20,000 bouchons [illegible] en bon ordre,

40 barils maquereaux

12 sacs café, &c. 2 av

PAR J. B. CROZAT, Encanteur.

SAMEDI, quatre avril, il sera vendu à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, à midi, un TERRAIN et les édifices qui s'y trouvent, consistant en une maison de quatre appartemens, galerie et deux cabinets le tout brique entre poteaux, et une cuisine, chambre à domestiques, et water-works dans la cour. Le Terrain mesure environ trente pieds de face à la rue St. Louis, entre Dauphine et Bourgogne, sur soixante pieds de profondeur.

Conditions: moitié comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à satisfaction du vendeur.—Actes de vente pardevant L. T. Caire, notaire public, aux frais des acquéreurs. 2 avril

PAR J. B. BLACHE & Co.

SAMEDI, 4 avril, il sera vendu au No. 83, rue Bienville, (magasin de la douane) pour clore différentes factures,

2 demi pipes Eau de vie de la marque Jol. Wolf;

2 do de do Otard, Dupuy;

2 pipes Genièvre de Hollande;

3 demi pipes Eau de vie, ayant droit au drawback.

Immédiatement après

28 quarts et huitièmes pipes Eau de vie de différentes marques. 1 av

**PAR S. GUINAULT.**

IL sera vendu le samedi, quatre avril 1846, à midi précis, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis

Cette jolie résidence de campagne située sur le chemin de Gentilly, à environ deux milles de la Nouvelle-Orléans, peu après avoir passé la maison Clark, ayant un arpent de face au chemin de la Côte bordant celui de Gentilly, sur trente arpents vingt toises de profondeur; le tout défriché et en grande partie en culture; cette propriété est entourée en pieux debout jusqu'à la profondeur de quatre arpens, ce qui renferme le jardin, le reste forme un clos servant à la culture du maïs, fourrage, etc., ainsi que de savanes aux animaux; il y a dans le jardin deux bonnes puits de six pieds carrés, beaucoup d'arbres fruitiers nouvellement plantés. Ensemble les améliorations consistant en une jolie maison de maître de quatre appartemens, galeries devant et derrière, une bâtisse dans la cour de cinq pièces dont quatre à feu, galerie, etc. Une autre bâtisse de trois pièces dont une est la cuisine, écurie, remise, hangard, magasin, poulaillers, latrines, etc. Le tout en bon état venant d'être réparé, il y a un beau puits en briques dans la cour et un autre près de l'écurie.

Conditions: $800 payables à six mois, $1,000 au premier novembre 1846, $800 au premier mai 1847 et la balance comptant.

On pourra traiter à l'amiable en s'adressant avant la vente au bureau d'encan, No. 56, rue Conti.

28 mars—26 et 31 mars, 1, 2, 3 et 4 avril

**Vente de Propriétés d'une Grande Valeur.**

M. G. L. FUSELIER de cette paroisse et M. P. J. PAVY, de la Nouvelle-Orléans, offriront en vente publique, le lundi, 4me jour du mois de mai prochain, à 10 heures du matin, à l'encan, au plus offrant et dernier enchérisseur, par le ministère de J. A. Dumartrait, juge de paroisse et agissant d'office, comme encanteur public dans et pour la paroisse Ste. Marie, à la résidence de M. J. A. Frère, les propriétés suivantes

84 Esclaves des deux sexes. Cet atelier, l'un des plus beaux de la paroisse, comprend des ouvriers, des domestiques de maison, couturières, blanchisseuses, &c.

Une Habitation avec la récolte plantée, et de très beaux établissements tout neufs, tels qu'une belle maison de maître, une sucrerie, un moulin à scie, une maison d'économe, des cabanes à nègres et écurie, mulets, chevaux, bœufs de tire et autres animaux, et la majeure partie de l'habitation. Une voiture à quatre roues, deux cabrolets, charrettes, charrues, instrumens aratoires, de tout genre, et autres objets à l'usage d'une grande habitation.

Un mobilier considérable qu'il serait trop long d'énumérer en détail.

Conditions—A un et deux ans de crédit, du jour de la vente, les acquéreurs devant fournir leurs billets à l'ordre de MM. G. L. Fuselier et P. J. Pavy, avec une sécurité solidaire, portant huit pour cent d'intérêts l'an de leurs échéances respectives jusqu'à parfait paiement, et les dites propriétés demeurant spécialement affectées et hypothéquées jusqu'à parfait paiement des dits billets et intérêts

Les sommes de cinquante piastres et au dessous, au comptant.

Les acquéreurs ne pourront rien enlever avant d'avoir souscrit leurs billets, avec une sécurité acceptée par les vendeurs, ou avant d'avoir payé comptant.

Les esclaves sont vendus sans autre garantie que celle du titre.

Ste. Marie, 21 mars 1846. 27 mars—34

DÉPARTEMENT DE L'EXECUTIF.

Nlle-Orléans, 5 mars 1846.

AVIS est donné par les présentes que John W. Willis, ex-shérif de la paroisse de Franklin, s'est adressé à moi pour faire annuler les bons suivans

1o. Un bon de deux mille huit cents piastres, souscrit par lui le 22 mai 1843, comme shérif et collecteur des taxes d'Etat dans la paroisse de Franklin pour l'année 1842, ensemble avec Samuel Scott, S. W. Greenwell et J. W. Osborn, comme cautions.

2o. Un bon de deux mille huit cent soixante douze piastres et quatre vingt deux cents, souscrit par lui le 12 septembre 1843, comme shérif et collecteur des taxes d'Etat de la paroisse de Franklin, pour l'année 1843, ensemble avec M. M. Desha, Neal Bail, Samuel H. Bowden comme cautions.

3o. Un bon de cinq mille cinq cent quatre-vingt dix piastres et quinze sous souscrit par lui, le 9 octobre 1844, comme shérif et collecteur des taxes d'Etat de la paroisse de Franklin pour l'année 1844, ensemble avec S. W. Greenwell, Samuel Scott, Neal Bail et Wm A. Thomas comme cautions.

Avis est donc donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, par écrit, au bureau du secrétaire d'Etat, dans les quatre-vingt-dix jours qui suivront la première publication du présent, les raisons pour lesquelles les dits bons ne seraient pas annulés.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, à la Nouvelle-Orléans, le 5 mars, en l'année de N. S. mil huit cent quarante-six, et la soixante dixième de l'indépendance des Etats-Unis.

[L. S.]

Par le Gouverneur, ISAAC JOHNSON.

CHARLES GAYARRÉ,

Secrétaire d'Etat. 11 mars—90f

AVIS est par le présent donné que Charles Dutillet, ci-devant shérif de la paroisse de Plaquemines, s'est adressé à moi pour la cancellation des bons ci-après savoir:

1o Un bond de deux mille piastres, souscrit par le dit Charles Dutillet, comme principal, le 18 de février 1839, comme shérif de la paroisse de Plaquemines, conjointement avec Stephano Doleze et Charles Dragon, ses sécurités.

2o Un bond de sept mille cinq cents piastres, souscrit par le dit Charles Dutillet, comme principal, le 25 de février 1839, comme collecteur des taxes d'Etat de la dite paroisse de Plaquemines, pour l'année 1839, conjointement avec André Comé et Maximilien Martin, ses sécurités;

3o Un bond de cinq mille deux cents piastres, souscrit par le dit Charles Dutillet, comme principal, le 14 décembre 1837, comme collecteur des taxes d'Etat de la dite paroisse de Plaquemines, pour l'année 1838, conjointement avec Thomas King et P. Toca, ses sécurités

4o Un bond de cinq mille quatre cents piastres, souscrit par le dit Charles Dutillet, comme principal, le 31 décembre 1838, comme collecteur des taxes d'Etat de la dite paroisse de Plaquemines pour l'année 1841, conjointement avec Domingue Ragas et Barthelemy Fontenelle, ses sécurités

5o Un bond de cinq mille cinq cents piastres, souscrit par le dit Charles Dutillet, comme principal, le 5 janvier 1842, comme collecteur des taxes d'Etat de l'année 1841 conjointement avec Barthelemy Fontenelle et Stephano Doleze, comme sécurités.

6o Un bond de sept mille six cents piastres, souscrit par le dit Charles Dutillet, comme principal, le 13 décembre 1842, comme collecteur des taxes d'Etat de la dite paroisse de Plaquemines, pour l'année 1842, conjointement avec Manuel Ronquille et Stephano Doleze, ses sécurités.

7o Un bond de deux mille piastres, souscrit par le dit Charles Dutillet, comme principal, le 21 février 1843, comme shérif de la paroisse de Plaquemines, conjointement avec Barthelemy Fontenelle et Maximilien Martin, ses sécurités.

8o Un bond de sept mille neuf cents piastres, souscrit par le dit Charles Dutillet, comme principal, le 15 décembre 1843, comme collecteur des taxes d'Etat de la dite paroisse de Plaquemines pour l'année 1843, conjointement avec Barthelemy Fontenelle et Maximilien Martin, ses sécurités.

9o Un bond de sept mille neuf cents piastres, souscrit par le dit Charles Dutillet, comme principal, le 30 octobre 1844, comme collecteur des taxes d'Etat de la dite paroisse de Plaquemines, pour l'année 1844, conjointement avec Maximilien Martin et Barthelemy Fontenelle, ses sécurités.

Avis est par le présent donné à toutes personnes intéressées d'avoir à déduire par écrit au bureau du secrétaire d'Etat, dans les quatre vingt-dix jours après la dernière publication de la présente, les raisons pour lesquelles les dits bonds ne seraient pas cancellés et annullés.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, à la Nouvelle-Orléans, ce 27me jour de mars de l'année de notre Seigneur 1846, et de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique la 70me.

[L. S.] ISAAC JOHNSON,

Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Par le Gouverneur,

CHARLES GAYARRÉ, Secrétaire d'Etat. [28 m—90

**CHAPEAUX DE PAILLE D'ITALIE VENDUS A GRAND RABAIS**

AU BAZAR PARISIEN

Encoignure des rues Royale et Dumaine.

NORMANDIN frères, continuant et voulant terminer leur liquidation, mettront en vente samedi 28 courant leurs marchandises de printemps arrivées nouvellement de France.

On est certain de trouver chez eux un très grand avantage pour les prix, la qualité égale, tout en solde ou en détail pour toute espèce de marchandises, consistant en

Chapeaux de paille d'Italie, rubans, lingerie, broderies, dentelles, fourniture de lingerie, bonnets, fichus, collerettes, manchettes, parapluies, ombrelles, cannes, éventails, nécessaires, porte-feuilles, bijouterie, objets de bureaux et de curiosités, bourses, foulards, bretelles, gants, mouchoirs, bronzes, cristaux, &c. &c.

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Chapeaux de paille par nis, de | $3 à 6 — | | Cravates d'été, | $0 50 |
| Do. do. non garnis, | 1 à 4 — | | Mouchoirs batiste, | 75 |
| Poulards, | 1 | | " | 1 — |
| Jupons, crinoline, | 2 50 | | Chemises toile franç | 3 — |
| Gants de peau, | 75 | | " | 4 — |
| " filet, | 50 | | " | 5 — |
| " longs, | 75 | | " couleur, | 75 |
| " fil d'Ecosse, | 40 | | " | 1 — |
| Bretelles fines, | 1 50 | | " | 1 50 |
| " Ordinaires, | 75 | | " | 2 — |
| Echarpes, | 2 | | Cols satin, | 75 |
| Cravates carrées soie, de | 1 à 2 — | | | |
| | | | Divers jouets d'enfans. | |
| Eau de Cologne en litre bouché, | $0 80 | | Pommade fine, | $0 10 |
| do do de | 70 | | do superfine, | 20 |
| do do demi litre, | 35 | | Graisse d'ours, | 20 |
| do do quarts litre, | 20 | | Moelle de bœuf, | 20 |
| do do huitième de | 10 | | Huile antique, | 20 |
| Extrait d'odeur, carré taillés, | 50 | | do Macassard, | 10 |
| do do de | 30 | | do Floreole, | 25 |
| do do de | 20 | | do Perlée ondine, | 25 |
| Poudre pour les dents, | 20 | | Savon fin à la rose envelopés, | 10 |
| Eau de Botot véritable, | 75 | | do do do do | 15 |
| Opiat, | 20 | | do d'amande, | 10 |
| Vinaigre de Rouge, | 15 | | Cosmétiques, | 5 |
| Blanc de perle, | 25 | | do do | 10 |
| Rouge fin, de théâtre, | 25 | | do do | 20 |
| Cold Cream, | 20 | | Base à bandeau, le pouce, | 30 |

30 mars

**AGENCE DE L'ASSURANCE MUTUELLE DU SUN.**

NLLE ORLEANS, 13 Nov. 1845.

L'ASSURANCE MUTUELLE DU SUN de New York d'après les termes de sa charte, a clos ses comptes le quatre du mois dernier, et après avoir payé tous ses sinistres, y compris le grand incendie du 19 juillet dernier, il lui est resté en valeurs réelles $573,629 60. Depuis, le montant des primes perçues, s'élève à plus de $160,000, ce qui établit un fond d'au moins $740,000.

Depuis le 4 du mois dernier, les parties qui contractent avec la compagnie n'entrent pour rien dans les pertes éprouvées au commencement de cette année. D'après l'exposé ci-dessus et la circonstance qui vient d'être mentionnée, le soussigné est d'opinion que ce système offre une sécurité plus qu'ordinaire aux personnes qui désirent effectuer des assurances.

Des Polices contre les risques du feu, des rivières et de la mer, seront fournies par

L. MATHEWS, Agent

14 nov Encoignure Camp et Commune

**Quincaillerie à bon marché**

LE soussigné se retirant positivement du commerce de quincaillerie offre en vente à des prix excessivement réduits, toutes les marchandises contenues dans son magasin, connu sous le nom de LEBEAU & CHARBONNEAU, rue de la Vieille Levée, entre Conti et Bienville, No 41.

Cette vente étant positive, les marchands de la ville et de la campagne, les planteurs, les entrepreneurs, les ouvriers et les particuliers, y trouveront leur avantage tant pour les prix que pour la qualité des marchandises.

16 fev—60f LOUIS LEBEAU.

**AUX DAMES!**

Modes nouvelles de printemps, marchandises fraîches et du dernier goût, d'importation, directe, à vendre en gros et en détail, au No 61, rue de Chartres. Modes de Paris, article de printemps, nouveau genre, 10 châles de mousselines imprimées, broches, gingham, mousseline de laine, voiles de dentelles, gants do, nouveau genre; rubans, plumes, fleurs, bonnets, chapeau de paille d'Italie, de riz, sparterie, &c., écharpes, cols, chemisettes, barège, organdis, batiste d'Ecosse, robes, broderies, &c. &c. STILLMAN & Co,

16 mars—3m 61, Chartres

**OMBRELLES.**

300 douzaines Ombrelles Polka, nouveau style, figurées et rayées; [illegible]

[illegible]

# VENTES DE CE JOUR

PAR SYKES & HYDE.

A. DUVALL, Encanteur.

**Cargaison de la barque Espagnole Carmen, directement de Malaga.**

CET après midi, jeudi, 2 du courant, à 4 heures, à la Levée, il sera vendu sur la Levée en face du marché à la viande, première Municipalité, la cargaison de la barque Carmen venant directement de Malaga, consistant en partie de

400 caisses Raisins M. R.

1663 demi caisses Raisins M. R.

1005 quart do do do

645 paniers Figues,

600 petites jarres Huile d'olive

200 barils Vin Malaga s.

50 quarts barriques Malaga doux

1900 caisses Citrons.

Conditions, comptant. 2 av

PAR P. E. TRICOU

IL sera vendu aujourd'hui jeudi, 2 avril 1846, à midi, à la Bourse de Cité, rue St. Louis,

3 Lots de Terre situés rue St Pierre, entre Bourbon et Dauphine, désignés par les Nos. 121, 123 et 125. Le lot No. 125, mesure 25 pieds 5 pouces de face à la rue Saint Pierre, sur 80 pieds de profondeur, le lot No. 123, mesure 34 pieds, sur 120 de profondeur et le lot No. 121, 23 pieds sur 120 de profondeur, ensemble les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Ces propriétés seront vendues en un seul lot.

Conditions, comptant.

L'acte de vente pardevant Philippe Lacoste, notaire, aux frais de l'acquéreur. 2 av—1

**PAR SYKES & HYDE,**

A. DUVALL, Encanteur.

**CITRONS! CITRONS!**

JEUDI, 2 avril, à midi, il sera vendu au magasin l'encan, No. 51, rue des Magasins, en face de l'Arcade Banks.

2000 caisses Citrons 31 mars

**Esclaves! Esclaves!**

PAR BEARD, CALHOUN & Co.—Encanteurs.

IL sera vendu à l'encan, jeudi 2 avril, à midi, à l'Arcade de Caldwell, 3me Municipalité

Plusieurs esclaves de valeur, nègres de champ, cuisinières, blanchisseuses, repasseuses, domestiques de maison, et gardiennes d'enfants, etc. Plus de détails se rons donnés à la vente. [illegible] mars

**IMPORTANT,**

VENTE SANS RÉSERVE DE CIGARES DE LA HAVANE, SUPÉRIEURS

PAR BEARD, CALHOUN & Co., ENCANTEURS.

JEUDI, 2 avril, à 4 heures et demie, aux magasins de J. Y. Laborde, No. 31, rue de la Commune, pour clore des consignations

$24,000 Cigares supérieurs de la Havane, ayant droit au drawback, importés directement des meilleures manufactures de la Havane, et parmi lesquels se trouvent des Regalias première qualité.

Conditions:—Toutes sommes au dessous de $200 comptant, de $200 et au dessous de $500, 60 jours; de $500 et au dessous de $1000 et au dessus, 4 mois de crédit en billets endossés.

Les cigares ci-dessus ont droit au drawback et peuvent être exportés à raison de 4 ou 7 piastres par millier au dessous du coûts.

☞ On peut se procurer des catalogues au bureau des encanteurs, No. 8, Arcade Banks 28 mars

# VENTES A L'ENCAN.

**Vente pour cause de départ.**

PAR F. FERNANDEZ & WHITING

IL sera vendu vendredi prochain, trois avril courant à quatre heures de l'après midi à l'encoignure des rues Bourbon et Ste Anne

Le fonds d'un café et d'une grocerie, consistant en vins, liqueurs assorties, café, sucre, brandy, comptoir, étagères, tables etc. etc. etc.

AUSSI—Le bail de la maison ayant cinq mois à courir à partir du 5 de mai, et les [illegible] de café et grocerie seront cries d'abord en bloc, et s'ils ne sont pas vendus ainsi, ils seront immédiatement après en détail

Conditions comptant. 1 avril—3

**Terrains à la Passe-Christiane, admirablement situés pour résidences d'été.**

PAR JOHN HEWLETT, Encanteur.

SAMEDI, quatre avril, il sera vendu à la Bourse de la Cité rue St. Louis à midi,

Quatre terrains à la Passe Christiane, situés entre les deux wharfs, qui servent de débarcadère aux bateaux à vapeur de la Nouvelle-Orléans dans leurs traversées d'aller et de retour aux différentes stations sur le lac. Ces terrains sont couverts de beaux chênes verts et sont susceptibles de toutes les améliorations que le goût de leur acquéreur pourra lui suggérer. Le plan des dits lots et du voisinage pourra être examiné, avant le jour de la vente, en l'étude de Louis T. Caire, notaire et contient propriété que leur description ne dépasse point la réalité

Le terrain No. 1 mesure 95 pieds 10 pouces de face, au pied anglais, sur 40 arpents de profondeur.

Le terrain No. 2 a les mêmes dimensions.

Le terrain No. 3 a les mêmes dimensions, sur celui-ci il existe une maison en bois, briquetée entre poteaux, composée de deux appartements, et une autre petite bâtisse aussi de deux chambres, et servant de cuisine et de logement de domestiques

Le terrain No. 4 a les mêmes dimensions

AUSSI

Douze terrains dans la Troisième Municipalité propres à établir de bonnes résidences ou des banquettes sont faites et pavées en briques dans les curbstones posées

Six de ces terrains sont situés dans l'îlet borné par les rues d'Espagne, Grands Hommes, Poètes et Casacalvo.

Le No. 2 mesure 31 pieds de face à la rue d'Espagne, sur 150 pieds de profondeur.

Le No. 5 mesure 31 pieds de face à la rue des Grands Hommes, sur 120 pieds de profondeur.

Le No. 9 mesure 31 pieds de face à la rue des Grands Hommes, sur 120 pieds de profondeur

Le No. 10 mesure 31 pieds de face à la rue des Grands Hommes sur 120 pieds de profondeur.

Le No. 14 mesure 31 pieds de face à la rue des Poètes, sur 135 pieds de profondeur.

Le No. 13 mesure 31 pieds de face à la rue des Poètes, sur 135 pieds de profondeur.

Les six autres terrains sont situés dans l'îlet borné par les rues des Français, Morales, des Champs Elysées et Bons Enfans

Les Nos. 1, 2 et 3 mesurent chacun 27 pieds 5 pouces de face à la rue des Français, sur 123 pieds 1 pouce de profondeur

Le No. 7 mesure 28 pieds 1 pouce de face à la rue Morales, sur 120 pieds de profondeur

Le No. 8 mesure 28 pieds 1 pouce de face à la rue Morales, sur 120 pieds 2 pouces de profondeur

Le No. 9 mesure 28 pieds 1 pouce de face à la rue Morales, sur 192 pieds 2 pouces de profondeur.

Conditions: Pour les terrains à la Passe-Christiane, la moitié comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets portant hypothèque sur la propriété jusqu'à paiement final et portant intérêt à 8 pour cent. S'ils ne sont pas payés à échéance, à raison de huit pour cent jusqu'à parfait paiement.

Pour les terrains dans la Troisième Municipalité, un tiers comptant et la balance à six et douze mois de crédit, en billets portant hypothèque sur la propriété jusqu'à paiement final, et portant intérêt à huit pour cent, s'ils ne sont pas payés à échéance, à raison de l'intérêt de huit pour cent jusqu'à paiement intégral.

Les acquéreurs ne des propriétés auront le privilège d'escompter leurs billets à raison de huit pour cent par an. 30 mars—6

**Grande Vente de Propriétés Foncières, situées en Ville et à Lafayette.**

PAR BEARD, CALHOUN & Co, Encanteurs.

Bureau, No. 8, Arcade de Banks

MARDI, 21 avril, à midi, à l'Arcade de Banks, seront vendues les propriétés suivantes.

1o. Trente TERRAINS avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans l'îlet borné par les rues Prytanée, Colysée, Euterpe et Polymnie dans la Seconde Municipalité, connue sous le nom de Fort Lazardi. Les terrains Nos. 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8, mesurent chacun 28 pieds 5 pouces de face à la rue Colysée, sur une profondeur de 117 pieds 9 pouces 6 3/4 lignes entre lignes parallèles. Le No. 1 mesure 28 pieds 5 pouces 1 ligne de face à la rue Colysée, sur 117 pieds 9 pouces 6 3/4 lignes de profondeur et face à la rue Euterpe. Le No. 9 mesure 28 pieds 5 pouces 1 ligne de face à la rue Colysée, sur 117 pieds 9 pouces 6 3/4 lignes de profondeur et face à la rue Polymnie, sur le terrain No. 2 il existe une bâtisse. Les terrains Nos. 11, 12, 13, 14 et 15, mesurent chacun 28 pieds de face à la rue Polymnie, sur une profondeur entre lignes parallèles de 127 pieds 10 pouces 5 1/2 lignes, les terrains Nos. 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23 et 24 font face à la rue Prytanée, le No. 16, mesure 28 pieds 5 pouces 1 ligne de face à la rue Prytanée, sur une profondeur et face à la rue Polymnie, de 117 pieds 9 pouces 6 3/4 lignes; les Nos. 17, 18, 19, 20, 21, 22 et 23, mesurent chacun 28 pieds 5 pouces 1 ligne de face à la rue Prytanée, sur une profondeur entre lignes parallèles de 117 pieds 9 pouces 6 3/4 lignes, le No. 24, mesure 28 pieds 5 pouces 1 ligne de face à la rue Prytanée, sur 117 pieds 9 pouces 6 3/4 lignes de profondeur et face à la rue Euterpe. Les terrains Nos 25, 26, 27, 28, 29 et 30 mesurent chacun 28 pieds de face à la rue Euterpe, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 1/2 lignes entre lignes parallèles, sur les terrains Nos. 26, 27 et 28, il existe une bonne maison à maître, et les dits lots seront vendus en bloc, les Nos. 25 à 26 seront aussi vendus en bloc, avec la bâtisse en bois qui s'y trouve et dont une portion, construite sur les terrains Nos. 23 et 24, devra être enlevée de dessus les dits terrains aux frais de l'acquéreur, des Nos. 25 et 26. Cet îlet est admirablement situé pour y bâtir des résidences de familles et parfaitement planté de jolis arbres, arbres fruitiers, plantes, &c. La rue Prytanée, maintenant pavée jusqu'aux limites de la Municipalité, se peuple avec plus de rapidité qu'aucune autre portion de la ville.

2o. Sept TERRAINS dans l'îlet borné par les rues Prytanée, Colysée, Euterpe et l'avenue Prytanée, les Nos. 1 et 2, mesurent chacun 30 pieds 11 pouces de face à la rue Prytanée, sur une profondeur de 111 pieds 10 pouces 6 lignes entre lignes parallèles, le No. 3 mesure 27 pieds 10 pouces 7 lignes de face à l'avenue Prytanée, sur une profondeur de 95 pieds 11 pouces entre lignes parallèles, le No. 4, mesure 32 pieds de face à la rue Prytanée, sur 100 pieds de profondeur et face à l'avenue Prytanée, étant un terrain d'encoignure, le No. 5, mesure 32 pieds de face à la rue Prytanée, sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le No. 6, mesure 31 pieds 11 pouces de face à la rue Prytanée, sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles, il existe sur ce terrain une maison double en bois, Le No. 7, mesure 42 pieds 7 pouces de face à la rue Euterpe, sur 63 pieds 11 pouces 2 lignes entre lignes parallèles, sur ce terrain il existe une maison double en bois, dans laquelle est tenu un magasin de groceries.

3o. Cinq TERRAINS dans l'îlet connu sous le nom de l'îlet Lusardi, à Lafayette, et borné par les rues Prytanée, Plaquemines, Jackson et Philippe. Les dits terrains seront vendus pour le compte et au risque des acheteurs qui n'ont pas rempli les conditions de l'adjudication qui leur a été faite le 24 mai 1845, à l'Arcade de Banks, en cette ville, savoir

Les Terrains Nos. 11, 12 et 13, mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Jackson, sur 109 pieds 8 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles, le No. 11 formant l'encoignure des rues Jackson et Prytanée, mesure 28 pieds de face à la rue Jackson, sur 109 pieds 8 pouces 6 lignes de profondeur et face à la rue Prytanée, &c. Ces terrains sont considérés parmi les meilleurs pour établir des résidences de famille dans la ville de Lafayette, et le voisinage est des plus respectables. Ces quatre terrains forment une charmante propriété, avec jardin, &c.

Le terrain No. 22, mesure 31 pieds 2 pouces 2 lignes de face à la rue Philippe, sur 150 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Ce terrain est contigu à la propriété de M. Sully.

4o. Trois TERRAINS dans l'îlet No. 102, borné par les rues Prytanée, Nayades, Sixième et Septième, et portés sous les Nos. 19, 20 et 21. Le No. 19, mesure 32 pieds de face à la rue Prytanée, sur 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles; les Nos. 20 et 21, mesurent chacun 31 pieds de face à la rue Prytanée, sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Un cinquième comptant, la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit en billets portant hypothèque jusqu'à paiement final, et portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à dater de leur maturité s'ils ne sont pas payés à échéance. Si les ventes ne seront pas passées dans les dix jours de l'adjudication, les propriétés seront revendues pour le compte et au risque de l'acquéreur, après trois jours d'avis dans deux des journaux de la ville, sans autre avis en défaut.

Actes de vente pardevant Theo. Guyol, notaire, aux frais des acquéreurs.

Plans lithographiés et détails de la dite vente, s'adresser aux Encanteurs, No. 8, Arcade de Banks. 30 mars

**STEAM-BOAT BELLE CREOLE.**

PAR M. BARNETT Jr.

IL sera vendu mardi, 7 d'avril, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, le bateau-à-vapeur BELLE CREOLE, bien connu comme paquebot régulier du Bayou Sara, avec ses agrès, apparaux et ameublemens.

Les personnes qui désireraient investir leurs capitaux dans ce genre d'affaires ne pourraient rencontrer une meilleure occasion; la BELLE CREOLE étant citée comme un modèle de construction et d'élégance et tenant le premier rang parmi les bateaux du fleuve pour la vitesse.

Cette vente étant faite pour cause de liquidation, sera positive.

L'acquéreur devra déposer entre les mains du notaire, dans les vingt-quatre heures après l'adjudication, la portion comptant, et possession ne lui sera donnée qu'après qu'il se sera conformé aux conditions de la vente.

Conditions—Moitié comptant, et la balance à 4 et 8 mois, en billets endossés à la satisfaction de l'agent, et portant hypothèque sur le dit bateau.

L'acte de vente pardevant Ed. Barnett, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 30 mars—10

**Plomb en Feuilles, et Tuyaux en Plomb, Patentés.**

LE soussigné a continué à manufacturer des tuyaux en plomb, pour lesquels il a obtenu un brevet, et appelle l'attention des planteurs et autres sur les avantages que possèdent ces tuyaux, qui offrent de grandes facilités pour conduire l'eau d'une grande distance, etc. des sources ou des pompes. Les habitans de la côte peuvent se procurer [illegible] qui pourront être nécessaires, en faisant faire [illegible] tuyaux. On peut les faire de toute dimension [illegible] quart de pouce jusqu'à quatre pouces [illegible] C'est sans contredit le meilleur conducteur [illegible]

[illegible] ordres au manufacturier, qui les [illegible]

W. W. THOMPSON, à St. Louis (Missouri) ou à ses agents, BENNETT & DIX,

71, Rue Poydras, Nlle Orléans.

FLANELLES—Quelques caisses ayant droit au drawback, à vendre pour clore une facture, par

30 mars VANCE & LEPPER, 24 Bienville